

# Deux candidats au poste de Commissaire d'Ecole

(A lire en page 10)

## L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1947

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1947

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



CHENIER



LABELLE

51e ANNEE — No 28

Directeur-gérant, MARC FORTIN

Saint-Jérôme, vendredi, 11 juillet 1947

### M. GODBOUT A STE-THERESE LE 3 AOUT



Madame Dennis O'Connor, la première femme à vouloir tenter d'être élue à l'Assemblée législative de Québec, a récemment été choisie comme porte-étendard pour le parti libéral dans l'élection du comté de Huntingdon, Qué. Elle est la veuve de Dennis O'Connor, dont la mort déclencha cette élection. Le jour de votation est fixé pour le 23 juillet.

Le grand ralliement politique régional, organisé par le Club Libéral de Sainte-Thérèse, et qui aura lieu dimanche le 3 août, dans la cour du séminaire, laisse prévoir, à trois semaines à l'avance, un formidable succès. L'organisation tient assemblées sur assemblées, organise ses comités, établit sa publicité et prépare avec grand soin cet événement qui attirera dans Sainte-Thérèse plusieurs milliers de visiteurs.

Dès onze heures du matin, le vaste terrain sera ouvert au public, car le Club Libéral fait coïncider ce ralliement politique avec une fête champêtre. Un programme d'événements sportifs a été préparé, et il se déroulera jusqu'à deux heures et demie. Un restaurant sera érigé sur les lieux, et l'organisation compte sur les services d'une fanfare.

A trois heures précises commencera l'assemblée, qui a été organisée sur une base régionale, et qui sera pour les comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes, Laval, l'Assomption. Le maître de cérémonie sera M. Marc Vermette, président de l'Association Libérale et du Club Libéral du comté de Terrebonne.

Voici les orateurs qui porteront la parole au cours de ce ralliement: M. Robert Turgeon, président de la Jeunesse Libérale du district de Montréal; M. Armand Sylvestre, député de Berthier à l'Assemblée législative; l'honorable Ernest Bertrand, ministre des postes dans le cabinet fédéral; M. Fernand Choquette, député provincial de Montmagny; M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes qui présentera l'honorable M. Godbout; et l'honorable M. Godbout.

Un grand nombre de maires des comtés voisins occuperont l'estrade, et on compte d'avance sur la présence de plusieurs anciens ministres provinciaux, et sur un grand nombre de députés libéraux, tant du fédéral que du provincial.

Dans notre prochaine édition, nous donnerons tous les détails concernant cette organisation. Notons aussi, et cette nouvelle nous a été communiquée mercredi soir, que l'assemblée sera présidée par M. Claude-Henri Grignon, préfet du comté de Terrebonne, M. le Dr C.-O. Comtois, maire de la Ville de Sainte-Thérèse, et M. Gérard Desjardins, président du Club Libéral de Sainte-Thérèse.

Il y a belle lurette que la question si importante du départage des pouvoirs fédéraux et provinciaux en matière de taxation et d'impôts serait réglée si l'esprit de parti et la politique n'étaient venus porter obstacle à un amical règlement. Mais avec MM. Drew et Duplessis on ne pouvait s'attendre à autre chose et le fameux tremplin de l'autonomie des provinces menacé par Ottawa fut amené par M. Duplessis. Mais comment se fait-il que les sept autres provinces de la Confédération n'ont pas protesté? M. Duplessis accusera-t-il leurs chefs de sacrifier l'autonomie de leur province pour un plat de lentilles?

### Il faudra en venir à une entente

Il ne saurait être question d'autonomie quand l'avenir du Canada est en jeu. — On en a eu la preuve en temps de guerre. — La porte est ouverte aux deux provinces dissidentes.

Et comment se fait-il que durant la guerre, malgré les concessions temporaires faites par les premiers ministres provinciaux du temps, l'autonomie n'a pas été frustrée et que tout a fonctionné comme dans le meilleur des mondes? Pourquoi, après une entente si rapide et si fructueuse pendant les années critiques du conflit, irait-on perdre entièrement confiance dans un accord du même genre en vue cette fois de gagner la bataille de la paix? Ottawa nous a tendu l'olivier de la bonne entente. Il s'est montré généreux à l'extrême et a demandé de tenter une expérience du nouveau système pendant cinq ans. Aujourd'hui, il présente un bill pour ratifier les accords faits avec les sept autres provinces et laisse la porte ouverte à l'Ontario et à Québec quand elles voudront occuper la place que les attend. Duplessis et Drew pousseront-ils le fanatisme jusqu'à refuser une telle invitation?

Le Canada aura désormais à résoudre des problèmes nationaux de telles proportions que ce ne sera pas de trop de la mise en commun des talents et des ressources dont disposent l'autorité centrale et les provinces pour les régler. Industrie, commerce, assistance, les exigences ont augmenté dans la mesure où le Dominion acquiert de l'importance au dedans et au dehors. Ce n'est pas dans la division et les discussions stériles que nous pourrions résoudre harmonieusement ces problèmes.

Le peuple canadien ne peut s'empêcher de regretter que nos administrations publiques, dans l'Ontario et dans Québec, n'aient pu encore réussir à faire bloc sur une question d'une si haute importance. Pas besoin d'être bien clairvoyant pour s'apercevoir à quels obstacles le pays va se heurter continuellement, faute d'entente fiscale, lorsqu'il mettra en branle les entreprises de restauration économique et surtout sociale qu'il projette.

C'est dans l'esprit du pacte fédératif et par l'union des pouvoirs fédéraux et provinciaux que doivent s'accomplir l'expansion et l'organisation du territoire canadien, appelé à se développer dans cette période d'après-guerre. Malheureusement, le fanatisme de deux hommes ont empêché ce rapprochement. Réalisent-ils tout le mal qu'ils peuvent causer à leur pays et à la lourde responsabilité qu'ils accumulent sur leurs épaules? Toutefois, il n'y a pas à désespérer, car le rapprochement devra nécessairement s'effectuer et si ces deux chefs ne veulent pas entendre raison, le peuple se chargera de le leur faire comprendre et à brève échéance.

LES NOTRES DANS LE SERVICE CIVIL

Il convient de souligner le travail éminemment pratique et patriotique accompli par notre députation libérale à Ottawa, en vue d'obtenir pour notre groupe ethnique, une représentation plus normale dans le service civil.

La tâche n'est pas facile. Ce qui importe c'est de placer aux divers postes de commandement, des gens parfaitement qualifiés, certains, beaucoup de nos collègues possèdent mais combien des autres ont déjà refusé, et combien refuseront des positions du Service civil, soit parce qu'ils n'ont aucun désir d'entrer dans le rouage

LES NOTRES DANS LE SERVICE CIVIL

Il convient de souligner le travail éminemment pratique et patriotique accompli par notre députation libérale à Ottawa, en vue d'obtenir pour notre groupe ethnique, une représentation plus normale dans le service civil.

La tâche n'est pas facile. Ce qui importe c'est de placer aux divers postes de commandement, des gens parfaitement qualifiés, certains, beaucoup de nos collègues possèdent mais combien des autres ont déjà refusé, et combien refuseront des positions du Service civil, soit parce qu'ils n'ont aucun désir d'entrer dans le rouage

LES NOTRES DANS LE SERVICE CIVIL

Il convient de souligner le travail éminemment pratique et patriotique accompli par notre députation libérale à Ottawa, en vue d'obtenir pour notre groupe ethnique, une représentation plus normale dans le service civil.

La tâche n'est pas facile. Ce qui importe c'est de placer aux divers postes de commandement, des gens parfaitement qualifiés, certains, beaucoup de nos collègues possèdent mais combien des autres ont déjà refusé, et combien refuseront des positions du Service civil, soit parce qu'ils n'ont aucun désir d'entrer dans le rouage

LES NOTRES DANS LE SERVICE CIVIL

Il convient de souligner le travail éminemment pratique et patriotique accompli par notre députation libérale à Ottawa, en vue d'obtenir pour notre groupe ethnique, une représentation plus normale dans le service civil.

La tâche n'est pas facile. Ce qui importe c'est de placer aux divers postes de commandement, des gens parfaitement qualifiés, certains, beaucoup de nos collègues possèdent mais combien des autres ont déjà refusé, et combien refuseront des positions du Service civil, soit parce qu'ils n'ont aucun désir d'entrer dans le rouage

LES NOTRES DANS LE SERVICE CIVIL

Il convient de souligner le travail éminemment pratique et patriotique accompli par notre députation libérale à Ottawa, en vue d'obtenir pour notre groupe ethnique, une représentation plus normale dans le service civil.

La tâche n'est pas facile. Ce qui importe c'est de placer aux divers postes de commandement, des gens parfaitement qualifiés, certains, beaucoup de nos collègues possèdent mais combien des autres ont déjà refusé, et combien refuseront des positions du Service civil, soit parce qu'ils n'ont aucun désir d'entrer dans le rouage

LES NOTRES DANS LE SERVICE CIVIL

Il convient de souligner le travail éminemment pratique et patriotique accompli par notre députation libérale à Ottawa, en vue d'obtenir pour notre groupe ethnique, une représentation plus normale dans le service civil.

La tâche n'est pas facile. Ce qui importe c'est de placer aux divers postes de commandement, des gens parfaitement qualifiés, certains, beaucoup de nos collègues possèdent mais combien des autres ont déjà refusé, et combien refuseront des positions du Service civil, soit parce qu'ils n'ont aucun désir d'entrer dans le rouage

### NOUVELLE EMISSION D'OBLIGATIONS A L'AUTOMNE

**Pas de journal le 13 juillet prochain**

Pour se conformer aux lois provinciales qui obligent les patrons à donner, chaque année, une semaine de vacances payées à leurs employés, l'Avenir du Nord ne sera pas publié la semaine prochaine.

Les ateliers de L'Imprimerie de St-Jérôme, où notre journal est imprimé, seront aussi fermés pendant cette période.

Notre prochain numéro paraîtra le 25 juillet.

LA DIRECTION.

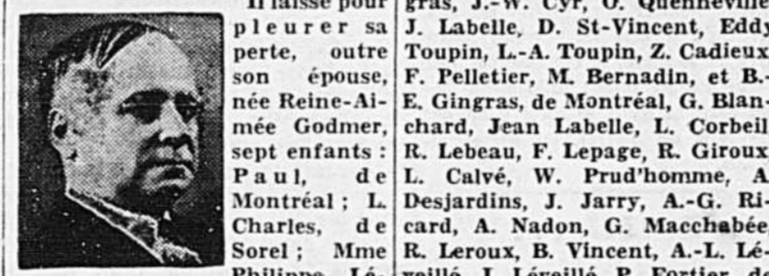
### Décès et funérailles de M. E. Bertie

Monsieur J.-Emmanuel Bertie, maire de St-Jérôme d'octobre 1934 à octobre 1938, est décédé le 4 juillet dernier, à l'âge de 71 ans.

Monsieur Bertie était né à Québec le 25 décembre 1875 et était venu s'établir très jeune à St-Jérôme où il était nommé peu après à un poste important dans la compagnie de Papier Rolland; il travailla au service de cette importante industrie jérémienne pendant 42 ans. Président de la Commission scolaire, M. Bertie fut aussi directeur de la Fanfare de St-Jérôme et s'intéressa à maintes oeuvres sociales.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Reine-Aimée Godmer, sept enfants: Paul, de Montréal; L. Charles, de Sorel; Mme Philippe Léveillé (Yvette), de Québec; Mme Jules Prévost (Pierrette), de Montréal; Mlle Samuel Poiras (Cécile), de Montréal, et Mlle Reine et Réjane, de St-Jérôme. Aussi deux sœurs, Mlle Palma Bertie, de Montréal et Mme Eugène-B. Morand, de St-Jérôme.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à 9 heures 30, en l'église paroissiale de St-Jérôme. Précédé de deux landeaux de fleurs, le convoi funéraire quitta les salons funéraires, H. Trudel, vers 9 heures 15. Conduisant le deuil: MM. Paul Bertie, L.-Chs. Bertie, docteur Jules Prévost, son fils Jules, P. Léveillé et P.-E. Gingras. Dans le cortège, on remarquait: Représentant la compagnie Rolland, MM. Pierre Rolland, président, Jean-Paul Rolland, gérant général, Lucien Rolland, gérant du mou-



lin de St-Jérôme, André Rolland, Pierre Thibault, F. Labelle, M. Charles Aubry, maire et représentant la ville de St-Jérôme, MM. C. Viau, Léopold Nantel, G. Hébert, A.-R. Latour, directeur de police, Eddy Boivin, M. Charbonneau, Paul Brousseau et J.-N. Bousquet, ces derniers représentant la Chambre de Commerce Senior de St-Jérôme, L. Gauthier, D. Morin, M. Coutu, L. Parent, H. Corbell, J. Quenneville, Me Jos. Fortier, E. Lauzon, Jos. Lebeau, Simon Latour, O. Tessier, V. et M. Léonard, Alf. Lapointe, J.-P. Beaulieu, E. Rochon, M. Marc-Aurèle, J.-S. Gingras, J.-W. Cyr, O. Quenneville, J. Labelle, D. St-Vincent, Eddy Toupin, L.-A. Toupin, Z. Cadieux, F. Pelletier, M. Bernadin, et B.-E. Gingras, de Montréal, G. Blanchard, Jean Labelle, L. Corbell, R. Lebeau, F. Legare, R. Giroux, L. Calvé, W. Prud'homme, A. Desjardins, J. Jarry, A.-G. Ricard, A. Nadon, G. Macchabée, R. Leroux, B. Vincent, A.-L. Léveillé, J. Léveillé, P. Fortier, de Ste-Scholastique, L.-N. Castonguay, C.-W. Michaud, E. Macchabée, Armand Parent, A.-L. Ritchard, F.-A. Lorrain, Marc Fortin, Edgar Lespérance, Rév. frère Raymond, Joseph, Alexandre et Clément, Georges Hamel, représentant les Chevaliers de Colomb, W. Métyer, A. Morin, A. Daly et autres.

M. l'abbé P.-E. Perron a chanté le service, assisté du révérend Père Chaloux comme diacre et de M. l'abbé Georges Duquet comme sous-diacre. M. le chanoine Emile Dubois, curé de St-Jérôme, avait fait la levée du corps. Au Choëur, on remarquait la présence du révérend Père Latour, o.m.i.

L'Avenir du Nord prie madame Bertie ainsi que tous les membres de sa famille de bien vouloir accepter ses plus profondes sympathies.

### Cette affaire du Club Samovar

Verra-t-on éclater au grand jour les fameux scandales de la Commission des Liqueurs? — Ce sera le glas du régime de l'Union Nationale. — Un procès entre de gros bonnets du régime.

Il fallait s'attendre à ce qu'un jour ou l'autre éclatât quelque bombe au sein des manipulateurs des fonds du parti de l'Union Nationale. Un tel système ne peut durer longtemps et l'esprit de lucre finit toujours par percer et faire sortir le chat du sac.

Une affaire sensationnelle qui implique directement le second régime Duplessis, vient d'éclater au grand jour par suite de l'inscription en Cour Supérieure du district de Montréal d'une action de \$43,421 pour bris de contrat. Cette action vient d'être signifiée au notaire Joseph Edouard Jeannotte (le nouveau commissaire d'Ecole pour la ville de Montréal) et à son associé dans l'exploitation du club de nuit Samovar, le docteur René Foisy, organisateur aux dernières élections provinciales de Me Edouard Asselin, président du Conseil Législatif.

Le demandeur est l'ex-associé du notaire Jeannotte et du docteur Foisy dans le club Samovar. L'affaire étant devant les cours de justice, nous ne pouvons discuter librement les allégués du demandeur, mais il ressort des documents produits que, pour obtenir leur permis, les trois asso-

(suite à la page 2)

### Regards sur la politique fédérale

(Par Lionel BERTRAND, M.P.)

Il est probable que le Gouvernement lancera cet automne encore, une émission d'obligations d'épargne du Canada. A une question posée à cet effet, le ministre des Finances a fait réponse: "Il est évident qu'on a bien accueilli partout, l'an dernier, l'émission d'obligations d'épargne comme moyen d'encourager et de favoriser un programme d'épargne régulière chez les particuliers, et d'offrir une petite obligation d'épargne sûre et facilement remboursable. Il semble opportun de continuer à offrir des facilités en ce sens. Le Gouvernement a donc décidé, en principe, d'offrir, cet automne, une seconde émission, à des conditions sensiblement identiques à celles de l'an dernier. Ces conditions, qui n'ont pas encore été arrêtées dans le détail, seront annoncées en temps et lieu".

L'an dernier, chaque citoyen canadien pouvait souscrire à ces obligations d'épargne, pour un montant maximum de \$2,000.

La Chambre des Communes est saisie, semaine après semaine, de nombreuses informations, sur les sujets les plus diversifiés; ces renseignements ne manquent pas d'intérêt, et nous avons cru bon, cette semaine, d'en grouper un certain nombre.

L'administration de la loi des allocations familiales a coûté au pays, l'an dernier, la somme globale de \$1,895,855.74. Les versements d'allocations pour tout le pays se sont élevés à \$245,140,531.59.

En mai 1947, 1,609,086 familles ont bénéficié de la loi des allocations familiales, et ces familles représentent un total de 3,867,649 enfants.

Un député demandait le 23 juin à l'hon. M. Fournier, ministre des Travaux Publics, combien de bureaux de poste avaient été construits au pays au cours de 1946. La réponse du ministre a été: Aucun. Il n'en sera construit aucun en 1947, mais le ministre prépare présentement une liste assez imposante pour l'an prochain.

Pour l'exercice financier 1946-1947, les recettes brutes globales

du ministère des postes se sont élevées à 86 millions 400,000 dollars. Le revenu net, toutes dépenses payées, représente la somme de \$8,765,000.

D'après un rapport fourni par le ministère fédéral de la Santé, il y avait en 1946, un total de 11,901 médecins au Canada, ainsi répartis: Ile-du-Prince-Edouard, 74; Nouvelle-Ecosse, 492; Nouveau-Brunswick, 293; Québec, 3,334; Ontario, 4,752; Manitoba, 706; Saskatchewan, 562; Alberta, 676, et Colombie-Britannique, 1,012. Notons en passant qu'il y a dans le Québec un médecin par 1,068 personnes.

Les amendements à la loi des pensions de vieillesse exigent que l'applicant ait au moins passé vingt ans au pays pour bénéficier des avantages de la loi. M. Solon Low, le chef du Crédit Social, a demandé et a insisté pour que l'immigrant qui atteint l'âge de 70 ans, même s'il n'a demeuré que huit ou dix ans au Canada, ait lui aussi l'avantage de bénéficier de la loi. Inutile de souligner qu'une telle demande n'a pas eu grand écho auprès de la députation.

Les députés de la province de Québec, faisant front commun, ont, au cours de cette session, réclamé une meilleure part pour les nôtres dans le fonctionnarisme fédéral. Un comité de cinq députés a été formé. Un ministre, l'hon. M. Jean, a été spécialement désigné pour orienter le groupe. Le travail accompli mérite d'être largement souligné; c'est le début d'une campagne qui devrait à très brève échéance donner de très beaux fruits.

La Chambre des Communes a tenu, mardi matin, une séance spéciale et secrète, au cours de laquelle les députés ont été mis au courant de la situation très grave qui existe en Europe à l'heure présente.

Chacun sait que la Russie ne veut pas collaborer, et qu'elle tient à s'emparer ou à dominer sur les pays des Balkans à seule fin de renforcer sa situation politique et économique. C'est l'histoire de l'Allemagne qui se répète. Les Etats-Unis, la Grande-

(suite à la page 2)

### Le bill No 338 bien accueilli

Ce bill 338 que vient de présenter aux Communes du Canada le ministre du travail, l'hon. M. Mitchell, semble rencontrer l'approbation des patrons et des ouvriers. Il n'y a que le petit groupe du "Combat", organe du parti communiste, de Montréal, et que les autorités devraient faire disparaître, qui critique ce projet de loi appelé à rendre de précieux services aux ouvriers du Canada. Nous citons ici, comme preuve de nos avancés, la déclaration publique que vient de publier M. Gérard Picard, président général de la C. T. C. C., une des principales unions ouvrières de notre province. Nous la reproduisons sans plus de commentaires:

Voici le texte d'une déclaration que M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., vient de remettre à la presse, au sujet du bill fédéral No 388, relatif aux relations industrielles.

"Le projet de loi (non 338) relatif aux relations industrielles et aux enquêtes sur les différends du travail que l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail du Canada, vient de présenter à la Chambre des Communes, à Ottawa, est, sans aucun doute, la pièce de législation industrielle la plus progressive à date. Même si ce projet ne rencontre pas toutes les vues du syndicalisme

ouvrier canadien, il marque une amélioration sensible sur le Code national du Travail en temps de guerre (C.P. 1003). Il est supérieur à la législation américaine, et il contient un bon nombre de points dont pourrait s'inspirer avec profit le gouvernement provincial de Québec.

"Le projet de loi fédéral, qui n'affecte pas l'autonomie des provinces, donne le ton en matière d'existence légale des syndicats ouvriers, protège le syndicalisme industriel et le syndicalisme de métiers, prohibe énergiquement les "unions de compagnies" dominées par les employeurs, reconnaît le pluralisme syndical et accorde la protection nécessaire aux syndicats minoritaires, s'engage résolument dans la voie de la sécurité syndicale bien comprise, simplifie les procédures de conciliation, réduit au minimum les délais, prévoit le règlement final des griefs pendant la durée des conventions et forme un véritable tribunal du Travail, bien que de juridiction limitée en instituant le Conseil canadien des relations ouvrières.

"Si ce Conseil établit une jurisprudence industrielle adéquate, des normes seront établies qui pourront guider même les tribunaux du travail qui pourront être institués par les provinces.

(Suite à la page 2)

### A RADIO-CANADA



M. LIONEL BERTRAND, député de Terrebonne aux Communes, donnera une conférence à C.B.F., réseau français de Radio-Canada, mercredi soir prochain, le 16 juillet, sous la rubrique: "Les Affaires de l'Etat". Sa causerie, qu'il a intitulée "Sécurité Sociale", passera sur les ondes de 10.15 à 10.30 p.m.

### A travers les faits

Il semble bien que les chefs d'états alliés vont enfin ouvrir les yeux devant les agissements des dictateurs de Moscou. Ils viennent de nous en fournir la preuve en ordonnant la tenue d'une nouvelle conférence à laquelle tous les pays d'Europe sont invités. La fracture de l'Europe s'accuse et le Saint Pétr n'a pas hésité à blâmer la Russie d'empêcher la paix de s'établir dans le monde. Les soviets ont tellement gâté la politique internationale qu'il est possible qu'une troisième guerre afflige de nouveau l'univers. Ce serait un cataclysme sans nom. Mais les deux puissances n'ont pas le droit d'ajouter aux concessions déjà consenties. D'ailleurs, l'action de la Russie lui cause de sérieux ennuis à l'heure actuelle. Au sein de la vaste république, la révolution gronde et les pays qu'elle détient sous sa griffe sanginaire commencent à se demander s'ils vont continuer à subir ce régime de persécution, de ruine et d'oppression. On pourrait bien assister à une formidable explosion du ressentiment populaire et voir sauter les dictateurs qui menacent une fois de plus la paix du monde.

Nos amis toriens ne semblent pas priser la décision prise par Londres d'abolir le terme "Dominion" pour désigner les pays qui font partie du Commonwealth britannique. Ils tiennent tellement à ce que le Canada reste "Dominion", même si l'expression est aujourd'hui désuète, qu'ils se sentent monter la moutarde au nez et protestent avec vivacité. Deux députés progressistes-conservateurs ont voulu savoir, l'autre jour, de l'hon. M. MacKenzie King si le gouvernement avait été consulté au sujet de cette décision prise par Londres d'abolir cette appellation et de désigner dorénavant le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique-du-Sud sous le vocable de "Commonwealth". Avec son flegme habituel lorsqu'il ne veut dire que la moitié de sa pensée, M. King a répondu qu'il n'appartenait qu'à Londres de décider de la désignation de ses ministères et que le Canada n'avait rien à voir dans cette décision. Evidemment, c'est un pas de plus, un léger pas, nous l'avons vu, mais c'en est un fait vers l'émancipation des pays du Commonwealth. Et vous concevez facilement si nos impérialistes à tout crin protestent lorsqu'ils constatent que chaque jour amène un relâchement toujours plus grand des liens qui nous unissent à l'Empire.

Nous ne voulons pas diminuer le geste accompli par l'hon. M. Duplessis lors du congrès marial d'Ottawa lorsqu'il faisait publiquement un acte de foi rétrospectif. Comme il faut bien y penser, ses journaux n'ont pas manqué de proclamer ce fait à grands coups de trompette. Mais ils se sont bien gardés d'écrire que l'hon. M. Louis St-Laurent, ministre des relations étrangères dans un cabinet en majorité protestant, a publiquement lu l'acte de consécration du Canada à La Vierge, en langue française, agenouillé au pied du reposoir du parc Lansdowne. Seulement, ce n'est pas contenu chez les libéraux d'exploiter le sentiment religieux pour attirer les bonnes grâces du clergé. Notre foi, nous la vivons avec conviction et sincérité et nous lui portons trop de respect pour en faire un

(suite à la page 2)

### Dîner-causerie remis

Le dîner-causerie qui devait avoir lieu à Ste-Agathe le 24 juillet et qui était organisé par la section de Ste-Agathe du Club Libéral du comté de Terrebonne, a été remis à une date indéterminée.

La raison en est que l'honorable M. Chevrier, ministre des Transports, qui avait accepté d'être le conférencier, est, à la suite de circonstances imprévues, dans l'impossibilité d'y assister.

(Suite à la page 2)

Fondé en 1897

# L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire  
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,  
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avénir du Nord Cie Ltée" et imprimé par les Ateliers de L'IMPRIMERIE DE ST-JEROME, ENRG., 303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée

Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier  
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte  
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal  
Direction politique: Hon. Hector FERRIER, C.R., Montréal  
Directeur-gérant: Marc FORTIN, St-Jérôme

Le bureau de L'AVENIR DU NORD occupe la chambre 5 de l'Edifice Nantel, 402, rue Labelle, téléphone 894, Saint-Jérôme.

## PETITES ANNONCES

**TAUX DES PETITES ANNONCES**  
25 mots ou moins 50 cents  
1 cent par chaque mot supplémentaire

REPORTANT:  
Nous n'accepterons plus désormais les petites annonces transmises par téléphone.

**A VENDRE**  
Groupe de 3 maisons comprenant 5 logements dont deux prêts à être occupés et 1 salon de barbière avec dépendances; hangars, poulailler et écurie; situés coin Legault et De Villeneuve. Grand terrain de 17 x 70, dans le centre de la ville. Aussi maison de deux logements portant les Nos 52 et 54, rue St-Joseph, très belle résidence sur terrain isolé des voisins. S'adresser à: René Gascon, 109, rue St-Georges, St-Jérôme, tél. 531. (4-11)

**VENDEUR DEMANDE**  
BON VENDEUR demandé pour ville SAINT-JEROME. Vous pouvez faire beaucoup d'argent en détaillant à domicile plus de 200 produits JITO. Leur qualité vous assure des commandes répétées. 1 mois d'essai SANS RISQUES. Pour catalogue, renseignements, écrire à: CIE JITO, B.P. 10, STATION T, Montréal, Qué. (4-11-25-1)

**A VENDRE**  
7,000 pieds de broche à vendre. Garantie pour cent ans. A vendre en bloc ou séparé. S'adresser à: Robert Lévesque, Ste-Adèle en Bas, tél. 31-J. (4-11)

**PERDUE**  
Le 1er juillet, sur le trajet de l'Avenue Dubois à la rue Labelle, via le parc La Durantaye, une montre de dame ("Yale"), boîtier d'acier blanc, bracelet de cuir pâle. Rapportez à: 298, rue Labelle, Ch. 1, St-Jérôme, tél. 85. (1x)

**A VENDRE**  
Eventail électrique pouvant servir dans magasin. S'adresser à: La Pharmacie Prud'homme, rue St-Georges, tél. 558.

**TROUVEE**  
Plume réservoir de marque "Waterman" trouvée il y a un mois. S'adresser à: L'Avénir du Nord, 402, rue Labelle, tél. 894.

**ON DEMANDE**  
Servante pour maison privée. Pas d'enfant. Bon salaire. S'adresser à: L'Avénir du Nord, 402, rue Labelle, tél. 894.

**A VENDRE**  
Piano et meubles usagés. S'adresser à: 954-J, Saint-Jérôme. (1x)

**A VENDRE**  
Carrosse, modèle nouveau, de couleur bleu. En parfait ordre. S'adresser à: 11, rue Brière, tél. 97-W-14. (1x)

**A VENDRE**  
Résidence de 7 pièces habitable hiver et été sur un terrain de 350 x 1500 pieds. Située au village Lac des Seize Îles chez M. E.-G. Labrosse. Prix \$2,000 comptant.  
Propriété trois logements sur terrain 75 x 100. Revenu annuel \$300.00. Située à St-Canut. Logement libre. Prix \$3,000.00.  
Boulangerie avec outillage d'hiver et voiture d'été, cheval et équipement moderne située rue Lorrain chez M. R. Desjardins. Prix \$4,000.00 soit \$2,500 comptant.  
Épicerie avec logement libre situé dans le centre. Prix \$4,000.00.  
S'adresser à: PELLETIER & LELIEVRE Enrg., 304a, rue St-Georges, tél. 952.

**Les oreilles des enfants**  
Des expériences faites dans certaines écoles canadiennes ont révélé des cas insoupçonnés de troubles auditifs. Des mesures correctives peuvent sauver un certain nombre d'écoliers d'une surdité partielle permanente. On emploie beaucoup certains moyens d'assurer aux enfants victimes de troubles auditifs une meilleure chance en classe et dans la vie.

## Cette affaire du...

(Suite de la première page)  
ciés avaient à verser, annuellement, une somme de \$6,200, entre les mains de M. Gaston Parent (l'homme des 14 shillings aux importateurs de scotch écossais) et autres, organisateurs de Me Edouard Asselin. Une série de pièces démontrent tout un amalgame de contrats et d'entente qui aboutirent à la mise à pied du demandeur qui fut forcé de céder ses droits pour un plat de lentilles. Le demandeur a nom Ernest Archambault et semble avoir été passablement mêlé au commerce des permis de la commission.

On peut s'attendre à des développements sensationnels, au cours de ce procès, que l'on essaiera de traîner en longueur, à moins qu'une entente privée et secrète ne s'amorce pour étouffer le scandale qui éclatera certainement au grand jour. Les semaines à venir nous réservent d'intéressantes surprises.

## Potins...

(suite de la page 1)  
administratif ou encore, parce qu'à raison de leurs obligations familiales, ils ne peuvent se résoudre à quitter leur domicile actuel.

**A PROPOS DE ROGER DUHAMEL**  
Depuis que monsieur Roger Duhamel est devenu Directeur de Montréal-Matin, journal récemment acquis par monsieur Duplessis, il ne dédaigne pas les habitudes prises par les scribes de l'Union Nationale, comme il a du talent, il utilise à l'endroit de ses adversaires, et avec beaucoup d'habileté, la ruse, l'insinuation, la déformation et le mensonge.

Quand on possède aucune conviction politique, on ne refuse pas d'écrire n'importe quoi, n'importe où et n'importe quand, POUR RIEN QUE CA PAIE L'INJUSTICE CRIANTE.

Nos élus provinciaux devraient permettre à tout citoyen de revendiquer ses droits contre la Couronne ou ses ministres, sans lui imposer l'obligation de recourir à cette procédure dispendieuse qui s'appelle "La pétition de droit".  
Notre Procureur Général, monsieur Duplessis, a le pouvoir discrétionnaire de refuser cette permission de plaider contre la Couronne, et il en abuse souvent.

Pourquoi soustraire ainsi les ministres à leurs responsabilités et priver les citoyens de leur recours devant les tribunaux: un tel refus constitue un abus de pouvoir et une injustice criante.

## A travers...

(Suite de la première page)  
instrument de propagande politique.  
Et durant ce temps — c'est l'Action Catholique qui nous l'apprend — on assiste au triste spectacle d'agents électoraux exigeant des pots-de-vin des entrepreneurs qui ont la charge de construire les hôpitaux et des maisons d'assistance. La chose est rendue tellement lointaine que les communautés à qui le gouvernement a accordé certains octrois se voient forcées de les refuser et de remettre à plus tard de telles constructions. Entrepreneurs, architectes, ingénieurs, fournisseurs de matériaux doivent payer leur impôt à la caisse électorale. Ainsi s'explique, écrit l'Action Catholique, que la communauté bénéficiaire d'un octroi gouvernemental, constate qu'elle aurait été beaucoup mieux de n'en pas avoir du tout. Elle se fait un plaisir de se moquer de ces ententes et continue à s'infiltrer par l'intimidation dans l'administration de toutes les petites nations qui l'avoi-sinent.

Une conférence aura lieu à Paris ce mois-ci, alors que plus de vingt nations ont été invitées à se réunir aux fins de former un bloc solide pour la reconstruction de l'Europe.  
Des observateurs prévoient qu'une autre guerre viendra plus tôt qu'on ne saurait le penser, surtout si la Russie continue à se moquer des ententes et continue à s'infiltrer par l'intimidation dans l'administration de toutes les petites nations qui l'avoi-sinent.

Les statistiques officielles disent qu'au cours de 1945, 14,439 personnes sont mortes du cancer au Canada. C'est une augmentation de près de 200 cas sur l'année 1944. Notons qu'en 1925, le nombre des décès causés par la terrible maladie s'élevait à 7,153. Chaque année par la suite a marqué une augmentation continue.

Depuis le 1er septembre 1939, le nombre des immigrants entrés au pays se totalise à 166,428. Sur ce nombre, 40,994 proviennent des Etats-Unis.  
Le ministre du Travail, l'hon. M. Mitchell, a déclaré qu'au 15 mai 1947, il y avait d'inscrites dans les bureaux du service national de Placement, 109,263 personnes réclamant du travail à la même date, soit le 16 mai 1946, le nombre des personnes inscrites et réclamant de l'emploi se chiffrait à 177,106.

Au cours de la discussion sur ces crédits, l'hon. Paul Martin, ministre fédéral de la Santé, a déclaré qu'une somme de \$27,000, était requise pour mettre à point les détails d'un programme national d'assurance-santé, il faudra ensuite soumettre la question aux provinces. On est d'avis que ce programme pourrait bien être présenté aux Communes au cours de la prochaine session.  
La session fédérale se terminera vraisemblablement en fin de semaine. Avec des séances qui débutent dans l'avant-midi et ne se terminent qu'à onze heures du soir, le travail qui reste sur la planche sera vite épuisé. La chaleur a mis fin à bien des discours. Nombre de mesures ont été adoptées. Le Gouvernement se mettra à la tâche, dès septembre, pour préparer le menu de la prochaine session, qui s'ouvrira tôt en janvier.  
Lionel Bertrand, M.P.

## Embellissons la vie des jeunes

Telle est la devise choisie par l'Association Les Amis de l'Art, devise qui résume si bien l'oeuvre qu'elle accomplit depuis bientôt six ans auprès de la jeunesse canadienne.  
Embellir la vie des jeunes afin qu'elle rende un sens plus harmonieux, et plus profond, c'est-à-dire mettre à leur portée, des oasis de joie véritable, des sources de beauté, des chemins de lumière et de vérité. Embellir la vie des jeunes afin qu'ils en aient l'amour et le respect, qu'ils en comprennent mieux le sens et la destinée c'est-à-dire, reculer les frontières de leur esprit, élargir les horizons de leur âme, tailler des brèches dans le matérielisme quotidien, pour leur permettre d'atteindre les sphères de l'élevation intellectuelle et morale, de s'y reposer et d'en faire leur demeure.  
Pour arriver à ce but, l'Association des Amis de l'Art s'est vaillamment engagée sur la route qui devait y conduire, et malgré toutes les difficultés, elle s'y est maintenue. Ceci, grâce à son travail bien organisé, à son amour désintéressé de la jeunesse, à son dévouement de toutes les heures. Grâce aussi à la compréhension et à l'appui de tous ceux qu'intéresse la vie des hommes et des femmes de demain, leur protection morale, leur avancement culturel, leur bonheur présent, la beauté et la luminosité de leur avenir.

En aidant la jeunesse canadienne, à occuper sagement et intelligemment ses loisirs, en favorisant son développement intellectuel, en facilitant sa rencontre avec les arts et sa participation à toutes les joies qui en découlent, l'Association a bien rempli le rôle qu'elle s'est assigné: elle a embelli chaque jour l'existence de milliers d'écoliers et d'écolières, d'étudiants et d'étudiantes.  
Au delà de 15,000 se sont inscrits comme membres de l'Association des Amis de l'Art durant la saison 46-47, ce qui veut dire qu'au delà de 15,000 enfants, jeunes gens ou jeunes filles ont pu participer, gratuitement ou à prix de faveur, aux manifestations artistiques suivantes: concerts, conférences, débats oratoires, opérettes, ballets, opéra, théâtre, récitals-causerie, cours d'initiation, (orgue, piano, violoncelle, pratique oratoire, histoire de l'Art), visites organisées d'expositions de peinture, d'artisanat, de musées, d'ateliers d'artistes. Des programmes de radio, conçus spécialement pour eux sont diffusés chaque semaine par les postes radiophoniques CBF et CKAC. Sur présentation de leur carte, les membres, peuvent obtenir des réductions substantielles chez les libraires, les marchands de musique, etc... etc...  
Voici, en un raccourci trop sommaire, les avantages qu'offrent l'Association Les Amis de l'Art à ceux qui en font partie. Nombre de parents et d'éducateurs n'ignorent plus maintenant le rôle de protection juvénile, d'élevation morale, de développement intellectuel, de joie et de détente artistiques, que peut jouer une telle association auprès de leurs enfants et de leurs élèves. Puisqu'ils ont compris l'idéal, qui présida à sa naissance, qu'ils en ont encouragé diverses manifestations, qu'ils en ont vu les heureuses répercussions, dans la vie des êtres qui leur sont confiés, il est normal d'espérer qu'ils s'en feront les propagandistes enthousiastes et éloquents.

## Ministère pour les vacances

Deux prêtres sont actuellement au presbytère pour aider au ministère durant les vacances. Ce sont: M. l'abbé Georges Duquet, nouveau prêtre, que S. E. Mgr Charbonneau vient de nommer à Saint-Jérôme pour la période qui s'étend du 1er juillet au 15 août, et le R. P. Jean-Marie Chalouh, a.s.s., déjà connu dans la paroisse, qui passe une quinzaine parmi nous, M. l'abbé Côme Lalande, p.s.s., du Collège de Montréal, remplacera ce dernier durant la deuxième quinzaine de juillet. M. l'abbé Emile Dubois, étudiant à l'Université de Montréal, qui exerce son ministère ici chaque fin de semaine, depuis un an, est à St-Jérôme pour tout le temps des vacances.

## Nouvelle...

(Suite de la première page)  
Bretagne et la France ne veulent pas d'un monde basé sur la dictature ou le terreur. Ils tiennent à ce que les pays de l'univers choisissent eux-mêmes leur forme de gouvernement et soient les maîtres de leurs destinées.

Une cathédrale ne se construit pas uniquement avec de la bonne volonté, des rêves de beauté, des élans d'espoir et de foi. Pour que ses clochers puissent monter vers l'infini du ciel, pour qu'à travers ses vitraux puisse passer la lumière, il est essentiel que ses fondations soient solidement ancrées dans la terre, et qu'il y ait des murs faits de pierres, les autres cimentées.

## Le bill...

(Suite de la première page)  
"Le projet de loi fédéral n'est pas, à proprement parler, un code du travail. C'est une réglementation des négociations collectives et cette réglementation s'applique aux industries relevant de la juridiction fédérale.  
"Il resterait, maintenant, à amender le Code criminel en matière de grèves et de piquetage. Le Code criminel n'est pas à la page en ces matières. Il serait désirable que le ministère de la Justice, de qui relève la loi pénale, étudie sérieusement les améliorations à apporter dans ce domaine afin de ne pas nuire à l'efficacité des grèves, tout en protégeant la propriété et la sécurité publique."  
Gérard PICARD, président général, C.T.C.C.

## Suggestions pour la puissance de gain

Encouragez nos annonceurs  
Les autorités sanitaires fédérales ont adopté la devise: "La santé, c'est de l'argent", dans plusieurs affiches et autres publications éducatives. Les Canadiens de toutes professions, salariales-elles, gagneront plus facilement leur pain quotidien, s'ils jouissent de la santé.  
Notre puissance de gain nous vient de la santé, rappelé-les nous au public. La réalisation de tout dessein se subordonne donc à la conservation de la santé.

Encouragez nos annonceurs  
Encouragez nos annonceurs  
Encouragez nos annonceurs

## FETE COLOMBIENNE

L'Assemblée Curé Labelle des Chevaliers de Colomb du Quartier Degré prépare actuellement une grande fête colombienne à Saint-Jérôme, pour le dimanche, 21 septembre prochain.  
Le Curé Labelle ayant été un des grands pionniers à Saint-Jérôme et dans toute la région du nord, il convenait que nos Chevaliers de Colomb qui l'ont choisi comme patron de leur Association, organisent une fête à double caractère religieux et civil en l'honneur de cet Apôtre de la Colonisation.  
Les détails de cette journée colombienne ne sont pas encore arrêtés mais nous prévoyons dès maintenant que cette journée comportera plusieurs activités différentes. D'abord, il y aura une messe spéciale à dix heures le matin et à l'issue de cette messe, une couronne de fleurs sera déposée au pied du monument Curé Labelle en face de l'église. Pour les circonstances, un discours public sera prononcé à l'attention de tous ceux qui participeront à cette fête.  
Dans l'après-midi, nos Chevaliers de Colomb organisent une excursion avec leurs compagnes pour visiter l'orphelinat d'Huberdeau, dont les pensionnaires sont charitablement aidés de notre Assemblée.  
La journée se clôturera par un grand banquet au Club de Golf de Saint-Jérôme, alors que plusieurs des plus hauts dignitaires des Chevaliers de Colomb dans la Province de Québec rehausseront de leur présence, l'éclat de cette fête.  
Un comité spécial a été formé à Saint-Jérôme même pour voir à la réalisation et à la réussite de cette journée colombienne qui devra rester mémorable dans nos annales locales.  
Lucien THINEL, Fidèle Scribe

## Ce que la France a souffert

Lorsque nous entendons les jérémiades de certains extrémistes qui, dans leur zèle de "nationalistes", se demandent si nos compatriotes n'ont pas conduit le Canada à la faillite, lors de la grande guerre, nous sommes à même de constater dans quelle sécurité nous avons vécu au cours des cinq années de terreur formidable et de ruines matérielles dont il est impossible de se faire l'idée.  
Prenons le cas de la France — cette France que l'on est toujours prêt à blâmer, mais qui n'en reste pas moins la nation héroïque par excellence, le flambeau de la civilisation et la lumière intellectuelle de monde — prenons son cas et repassons à larges traits le bilan de ses pertes tel qu'il a été dressé par les Services du Ministère des Finances dans l'inventaire de la situation financière de 1913 à 1946.  
74 départements atteints;  
310,000 immeubles d'habitation détruits;  
926,000 immeubles d'habitation endommagés;  
55,500 exploitations agricoles totalement sinistrées.  
154,500 exploitations agricoles partiellement sinistrées;  
49,000 entreprises industrielles ou commerciales totalement sinistrées;  
49,000 entreprises industrielles ou commerciales totalement sinistrées;  
144,000 entreprises industrielles ou commerciales partiellement sinistrées;  
4,900 bâtiments publics totalement sinistrés;  
29,200 bâtiments publics partiellement sinistrés.

## Le lait pour les adultes

Les principes nutritifs du lait intéressent les adultes comme les enfants. Même après la formation du corps et des os, les tissus organiques continuent à s'altérer. Le lait fournit beaucoup de la protéine nécessaire à leur reconstruction; il sert aussi à maintenir le système nerveux dans un état normal de fonctionnement.  
Si vous ne l'aimez pas "au naturel", les autorités médicales vous recommandent d'en prendre votre ration d'adulte, une demi-chopine à une chopine par jour, dans d'autres breuvages, des poudings ou des sauces.  
D'un océan à l'autre, la ligne transcontinentale du Canadien National traverse 5,668 ponts et plus de 150,000 ponteaux.

**A VENDRE**  
PORTE DE GARAGE ROULANTE  
• Marque: "Richard & Wilcox" No 2  
HEAVY DUTY ROLLITTE  
• Grandeur: 12' de large x 12' de long  
COMPLETE AVEC ACCESSOIRES  
S'adresser à:  
**REGENT KNITTING MILLS LTD.**  
SAINT-JEROME, Qué. (4-11)

Dans chaque localité de la région,  
**On demande un mécanicien**  
désireux d'augmenter ou même de doubler son salaire, en travaillant à temps libres.  
TRAVAIL A FAIRE: vente et installation d'un article très en demande, qui vient d'arriver sur le marché, pratique à la ville comme à la campagne, pour lequel tout homme qui travaille est un client en perspective.  
VOTRE PROFIT COMME VENDEUR: \$35.00 et plus sur chaque vente. Et le travail d'installation vous demande à peine deux soirs. Avec un aide, vous pouvez facilement faire de 3 à 5 installations par semaine. Et vous gardez votre emploi actuel.  
Si vous êtes intéressé à ELEVER VOTRE REVENU de 50 ou 100 pour cent, ECRIVEZ-NOUS en donnant comme référence votre emploi actuel et votre genre de travail.  
L'éloignement de St-Hyacinthe n'est pas un inconvénient: tout arrangement ou livraison peut se faire par poste.  
Pour vous protéger, ECRIVEZ dès AUJOURD'HUI, car les territoires libres s'enlèvent rapidement. Dites-nous si cette chance vous intéresse, et nous vous donnerons tous les détails.  
Adressez votre lettre à:  
**ROBERT & WISEMAN, Enrg.**  
DEPARTEMENT N  
995, rue Laurier — Saint-Hyacinthe, P. Q. (11-25)

## CARTES D'AFFAIRES

**Legault & Legault**  
AVOCATS et PROCUREURS  
L.-L. LEGAULT, K.C.  
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.  
Tél. 60 295, rue Main  
LACHUTE  
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.  
10 ouest, rue Saint-Jacques  
MA. 3866 — MONTREAL

**Paul Larose**  
B.A., LL.B.  
AVOCAT  
84, rue Blainville  
SAINTE-THERESE  
Téléphone 230  
Résidence 185

**Mario Baudry**  
B.A., LL.M.  
Avocat & Procureur  
Sainte-Agathe des Monts  
Résidence Bureau  
159, Tour du Lac 43, St-Vincent  
Tél. 374 Tél. 217  
RESIDENCE: St-Janvier, Terr. Tél. 269-W

**J.-Marc Vermette**  
LL. L.  
Notaire-Commissaire  
EDIFICE "THEMIS"  
Suite 904  
10, Ouest, rue St-Jacques  
Tél. LA. 7268 — Montréal

**Louis Nicolas**  
ARCHITECTE  
Bureau: 298, rue Labelle  
Suite 5  
Résidence: 430, Blvd Melançon  
Saint-Jérôme, Qué.

**Louis Mignault**  
Arpenteur-Géomètre  
Bureau et résidence:  
533, ave Parent  
Tél. 6-W  
SAINT-JEROME

**J.-Gavan Power**  
B.A., LL.L.  
Avocat & Procureur  
69 est, rue Préfontaine  
(coin St-André)  
Sainte-Agathe des Monts

BUREAU 402, rue Labelle  
Téléphone 222  
RESIDENCE  
Téléphone 216-J  
**LEOPOLD NANTEL, c.r.**  
AVOCAT-PROCUREUR  
Saint-Jérôme — Qué.

**C.-A. LORRAIN & FILS Inc.**  
Assurances générales  
312, rue St-Georges  
Tél. 58-59 Saint-Jérôme

Tél. 106 VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC.  
**RODRIGUE BELANGER**  
ASSURANCES GENERALES  
223, rue St-Georges — Saint-Jérôme

**EXAMEN de la vue**  
  
CA. 7616 6761 SAINT-HUBERT ST-JEROME 330 S.-GEORGES TEL. 1173-J

**LA LAURENTIENNE Automobile**  
J.-Marcel OSTIGUY, propriétaire  
Spécial:  
Glacières électriques marque "Frigidaire"  
Livraison immédiate — Garantie de 5 ans  
Distributeur KAISER FRAZER - Machines agricoles "ROTOLLIER".  
AUTOS et CAMIONS neufs et usagés  
249, rue St-Georges — SAINT-JEROME Tél. 1485-W

**Assurances - Immeubles**  
Tous genres d'assurances  
embiées  
Vente et échange de  
propriétés

**Pelletier & Lelièvre Enrg.**  
PELLETIER & MORIN

301a, rue St-Georges Tél. 952 St-Jérôme



CHENIER  
Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant  
notre commerce local.

# L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié et imprimé à Saint-Jérôme.

Soutenons nos industries. Elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.



LABELLE

PALETOTS — HABITS  
MANTEAUX — ROBES  
COSTUMES

**Chez HARRY**

Tél. 1472-W

328, rue St-Georges St-Jérôme



Saint-Jérôme, vendredi, 11 juillet 1947

Page 3

## D'UN VENDREDI A L'AUTRE

### JEROMIADES :

On vient de terminer la construction de la célèbre clôture ceinturant le terrain de baseball dans le domaine Parent. Notre Conseil municipal a des moyens à lui seul de cacher le magnifique panorama aux résidents de ce quartier de Saint-Jérôme... Tout cela fait partie du magnifique plan d'ensemble d'embellissement de notre ville, qui a débuté par l'élection de la Reine d'embellissement !

Inutile de vous demander ce que vous pensez de l'état de nos rues ! particulièrement les rues Laviolette et Parent. Cependant, dans le but d'améliorer ces importantes artères, on y a délicatement déposé (dans ses trous !) quelques grains de sable... pour faire plus de poussière ! On songe sérieusement à donner des permis de construction pour deux garages aux coins des rues Laviolette et de Martigny et Laviolette et Castonguay, afin d'accueillir les automobilistes qui visitent le fond des trous de la rue Laviolette !

Pendant que nous sommes à passer nos réflexions sur ce quartier de notre ville, il serait peut-être de mise de mettre la population au courant du danger auquel elle s'expose en fréquentant le parc de la Durantaye : à tout instant du jour et du soir... une automobile, un "bogy" ou un cavalier monté sur une bête trop nerveuse menacent de vous écraser. Comme il y a beaucoup d'enfants qui jouent sur ce "lot vacant"... les autorités de la ville devraient défendre l'accès du terrain à ces "sans-manière" qui menacent constamment la sécurité publique. Nous ne ferons pas allusion cependant au danger de glissade sur les patates frites, mets national "canayen" !

### L'HOPITAL DE SAINT-JEROME

Un quotidien de Montréal, "La Presse", annonçait à ses lecteurs lundi dernier que M. Blanchard, notre député au provincial, avait déclaré qu'un "hôpital d'une capacité de 100 lits sera bientôt construit à Saint-Jérôme" ; M. Blanchard était, ajoutait-on, à la recherche d'une communauté de religieuses hospitalières qui assumerait la direction du dit hôpital.

Pour une nouvelle, "en v'là une fraîche" !... Depuis près d'un an et demi que la construction d'un hôpital est promis à Saint-Jérôme ; et les journaux y ont fait écho en grosses manchettes. Non, elle a de la barbe cette nouvelle !

Mais, ceux qui ont continué la lecture de l'article en question ont appris une vraie nouvelle : c'est que "les plans des futurs édifices de l'hôpital de Saint-Jérôme ne sont pas encore faits, car ils devront être tracés selon les directives de la communauté qui prendra charge de sa construction et de sa direction." — Aie !... Tout le monde croyait que ces plans étaient dans la poche de notre député provincial.

Attendons la communauté ! Quant au terrain, la ville de Saint-Jérôme a acheté tous les terrains du camp militaire précédemment pour faire choisir au gouvernement provincial le site de notre futur hôpital !

### UN PROBLEME AIGU

Ce sont plusieurs problèmes, ainsi que l'a souligné le très hon. M. Howe, qu'aura à étudier et à résoudre la commission fédérale du charbon que le gouvernement d'Ottawa songe à créer d'après le projet de loi présenté ces jours-ci à la Chambre des Communes, et qui aura mission d'organiser la production et la distribution de la houille de la façon la plus avantageuse pour le pays.

Il faut assurer des approvisionnements suffisants pour le Québec, et il semble préférable de faire venir de l'extérieur, en large proportion. C'est aussi le cas de l'Ontario. Quant aux autres provinces, leur production domestique paraît suffisante.

Tout cela est un grave problème pour tous les consommateurs de charbon et on recommande à ces derniers de faire provision de ce précieux combustible dès aujourd'hui, afin de n'être pas pris au dépourvu l'automne ou l'hiver prochain.

### BONNES VACANCES

Tous les employés du journal et de l'imprimerie entrent en vacances vendredi soir, le 11 juillet pour ne revenir au travail que le 21 juillet. Il nous fait plaisir de suspendre la publication de l'Avenir du Nord pour une semaine afin que tous prennent un repos bien mérité après une dure année de labeur. Nous leur souhaitons d'heureuses vacances.

Nos lecteurs nous retrouveront le 25 juillet...  
Marc FORTIN.

# CELEBRE CINEASTE FRANCAIS au ROTARY le 21

## Au Congrès des Chambres Cadettes

Le Club Rotary de St-Jérôme aura l'honneur et le plaisir d'entendre à son dîner hebdomadaire du 21 juillet prochain, M. l'abbé A. Vachet, un technicien du Cinéma français, dont les qualités ont été reconnues par les plus grands experts du monde du cinéma.

En 1929, M. l'abbé Vachet, alors vicaire dans la banlieue de Paris, banlieue appelée "rouge" en raison de la mentalité communiste de la majorité de la population, eut l'idée de faire connaître au public ses oeuvres sociales et religieuses par un film : "NINO, SCOUT DE FRANCE".

Deux ans plus tard, un nouveau film : "SEMEURS DE VIE" était un essai timide de film de propagande chrétienne, mais il montrait la voie et en 1932, sur la demande de l'Archevêque de Paris, l'abbé Vachet était chargé d'écrire et de produire le premier film sur le recrutement sacerdotal, intitulé : "POUR LA MOISSON", histoire d'une vocation. Ce film était présenté à la salle Pleyel, à Paris, devant les autorités religieuses et obtenait, en France, dans tous les diocèses, un remarquable succès.

L'oeuvre était donc fondée ; l'abbé Vachet, avec la permission de ses Supérieurs, créait une Société : "FIAT FILM", qui, de 1932 à 1939, tourna près de soixante films parmi lesquels : "LA RELEVÉE", "L'INDE SACREE", "NUIT SILENCIEUSE", "PROMESSES", "L'APPEL", "CONQUERANTS PACIFIQUES", "JEUNESSE, A TOI LE MONDE", "TEMPETES", "NOTRE-DAME DE LA MOÏSE", etc.

Il dut s'attaquer aux problèmes techniques : enregistrements et doublages, réductions en format réduit, reportages, couleurs, studios, dessins animés. Il est probablement en Europe le seul prêtre vraiment au courant de la technique cinématographique.

Il est actuellement directeur technique et artistique de "FIAT FILM", de Paris, et de "RENAISSANCE FILMS DISTRIBUTION", de Montréal, cette dernière compagnie, entièrement canadienne-française, qui tente actuellement d'implanter dans la province de Québec l'industrie cinématographique.

M. Marc Fortin, directeur de L'Avenir du Nord, présentera le conférencier qui sera remercié par M. Simon Latour. Après cette conférence, il y aura projection lumineuse d'un récent film canadien.

Les dames et tous les amis des membres du Club Rotary sont cordialement invités.

### Eugène Dinelle acquitté

Le procès de Eugène Dinelle, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de St-Faustin, contre qui la Couronne avait porté quatre accusations pour infraction à l'article 206 du Code Criminel s'est terminé le 2 juillet 1947 alors que l'honorable Juge J. Marier, des Sessions de la Paix, a rendu jugement sur le dernier des quatre chefs et a acquitté l'accusé. Déjà M. le Juge Marier avait rendu jugement le 27 mars 1947 sur les trois premiers chefs d'accusation et avait libéré l'accusé.

M. M. Camille L. de Martigny, c.r., défendait l'accusé et M. Lucien Thinel représentait la Couronne.

## Fête champêtre des C. de C.

M. Georges Hamel, Grand Chevalier, rencontré au début de la semaine, nous annonçait que le Comité des soirées récréatives des Chevaliers de Colomb de St-Jérôme est à organiser une fête champêtre qui aura lieu le 20 juillet prochain au lac Brière. Cette journée est au profit de la Chapelle du Lac Brière.

La journée débutera par la messe le matin, à dix heures, puis à une heure et trente dans l'après-midi, attractions diverses en plein air sur le terrain même de la chapelle ; enfin le soir, soirée récréative et concours d'amateurs.

On demande à tous les Chevaliers d'être présents à cette fête et de répondre généreusement à l'appel du Comité des soirées récréatives.

L'initiation des nouveaux Chevaliers qui devait avoir lieu le 13 juillet, a été remise au 5 octobre prochain, à cause de la période des vacances. On s'attend à ce qu'un grand nombre de nouveaux Chevaliers soient initiés à l'automne.

### Décès de madame U. Ouellette

Nous avons le regret d'annoncer le décès de madame Urgel Ouellette, de Notre-Dame-de-Grâce, mère et belle-mère de M. et Mme Georges Ouellette (Pierrelette Simard), autrefois de St-Jérôme, et maintenant de Notre-Dame-de-Grâce.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 12 juillet, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce.

L'Avenir du Nord prie M. et Mme Ouellette, et tous les membres de leurs familles, de bien vouloir accepter leurs plus profondes condoléances dans ce deuil si cruel.

### Sympathies à M. A.-S. Lebeau

A une session spéciale du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme à laquelle étaient présents Son Honneur le Maire Charles Aubry et MM. les Echevins A. Vaillancourt, V. Durand, J. Chartrand, H. Trudel, A.-S. Lebeau et J. Forget, formant quorum sous la présidence du Maire, la résolution suivante a été adoptée :

SYMPATHIES  
A M. ADELARD EM. LEBEAU  
RESOLU UNANIMEMENT  
Que ce Conseil a appris avec profond regret le malheur qui atteint M. Adélar Em Lebeau, ex-échevin de la Ville et estimateur, ainsi que sa famille, par le décès de sa fillette.

Que ce Conseil prie M. Lebeau et sa famille d'agréer les plus sincères sympathies des membres du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme, dans cette grande épreuve.

Que copies de la présente, soient transmises à M. Lebeau ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

ADOpte A L'UNANIMITE  
LE MAIRE,  
(Signé) Chs AUBRY,  
L'ASS.-GREFFIER,  
(Signé) E. MARTIN.

## Les électeurs propriétaires de la ville de St-Jérôme

Commissaire d'écoles de la Ville de Saint-Jérôme depuis six ans, je sollicite de nouveau la charge qui m'a été confiée pour répondre à la demande d'un grand nombre de propriétaires, intéressés à l'administration de ce corps important.

Malgré l'augmentation considérable du budget, augmentation due au doublement du salaire de notre personnel enseignant tant laïque que religieux, la taxe scolaire n'a été que légèrement accrue. C'est la preuve d'une saine administration à laquelle j'ai contribué avec mes collègues.

Comme je crois ne pas avoir mérité de la confiance qu'on m'a témoignée dans ma vie publique, je sollicite de nouveau vos suffrages et vous invite à voter à l'élection de lundi, le 14 juillet 1947, de huit heures du matin à six heures du soir, à l'Hôtel de Ville.

J.-A. LESSARD.

### Décès de madame U. Ouellette

Nous avons le regret d'annoncer le décès de madame Urgel Ouellette, de Notre-Dame-de-Grâce, mère et belle-mère de M. et Mme Georges Ouellette (Pierrelette Simard), autrefois de St-Jérôme, et maintenant de Notre-Dame-de-Grâce.

### Sympathies à la famille Bertie

A une session spéciale du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme à laquelle étaient présents Son Honneur le Maire Charles Aubry et Messieurs les Echevins Antoine Vaillancourt, Victor Durand, Joseph Chartrand, Hervé Trudel, Antonio-S. Lebeau et Joseph Forget, formant quorum sous la présidence du Maire, la résolution suivante a été adoptée :

BERTIE, J.-EMMANUEL  
EX-MAIRE DE LA VILLE  
DECES ET SYMPATHIES  
IL EST UNANIMEMENT  
RESOLU :

Que les membres de ce Conseil ont appris avec le plus vif regret, le décès de M. J.-Emmanuel Bertie, ancien citoyen et ex-Maire de notre Ville.

Que ce Conseil prie madame Bertie ainsi que les membres de sa famille de bien vouloir accepter les profondes sympathies des membres du Conseil et de la population toute entière dans la grande épreuve qui l'atteint.

Qu'un tribut floral soit déposé par la Ville et que des messes soient offertes pour le repos de l'âme du disparu.

Que copies de la présente soient transmises à la famille et aux journaux locaux pour publication.

Le Maire,  
(Signé) CHARLES AUBRY,  
L'Ass.-Greffier,  
(Signé) EMILE MARTIN.

### Il gagne un radio

M. Denis Bélisle, 8803, rue Focher, Montréal, est l'heureux gagnant d'un radio de table, cinq lampes, marque "Westinghouse", que la pharmacie Wilfrid Prud'homme de St-Jérôme offrait dans un tirage à tous ceux qui faisaient l'achat d'une brosse à dents "Pro-phy-lac-tic".

Félicitations à l'heureux gagnant.

## Nouvelles de la paroisse St-Jérôme

### MARIAGES

**Barrette-Dupras**  
Vendredi, le 11 juillet, a été béni le mariage de M. André Barrette, fils de M. et Mme Armand Barrette, de Sainte-Philomène de Rosemont, avec Mlle Cécile Dupras, fille de M. et Mme Raoul Dupras.

**Chartrand-Ouimet**  
Samedi, à 6 heures 30, aura lieu le mariage de Jean-Paul Chartrand, fils de M. Elzéar Chartrand, décédé, et de madame Chartrand, avec Mlle Cécile Ouimet, fille de M. Raoul Ouimet, décédé, et de madame Ouimet.

**Casault-Brousseau**  
A 7 heures, samedi matin, sera béni le mariage de M. Raymond Casault, fils de M. et Mme Philippe Casault, de Montmagny, avec Mlle Gisèle Brousseau, fille de M. et Mme Téléphore Brousseau, de St-Jérôme.

**Lachance-Simard**  
A 7 heures 30, on béni le mariage de M. René Lachance, fils de M. et Mme Elie Lachance, avec Mlle Thérèse Simard, de St-Jérôme, fille de M. et Mme Georges Simard.

**Théorêt-Levert**  
A 8 heures, samedi, M. le curé J. Théorêt, de N. D. de Lourdes, Verdun, béni le mariage de son neveu, M. Charlemagne Théorêt, fils de M. et Mme Aimé Théorêt de St-Eustache, avec Mlle Emma Levert, fille de M. Wilfrid Levert, décédé, et de madame Levert.

**Asselin-Piché**  
Samedi matin, à 8 heures 30, aura lieu le mariage de M. Albert Asselin, fils de M. et Mme Cyrille Asselin, avec Mlle Oliva Piché, de la paroisse Ste-Paule, fille de M. Félix Piché, décédé, et de Mme Piché. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. le curé L.-P. Alaire, de Ste-Paule.

**Bouthyette-Richer — Ducharme-Richer**  
Samedi, à dix heures, auront lieu les mariages de M. Jean Ducharme, fils de M. et Mme Joseph Ducharme, décédés, avec Mlle Gabrielle Richer, fille de M. et Mme Arsène Richer, et de M. Denis Bouthyette, fils de M. Alexandre Bouthyette, décédé, et de madame Bouthyette, de Montréal, avec Mlle Marie-Paule Richer, fille de M. et Mme Arsène Richer.

**Letarte-Bertrand**  
Lundi, le 14 juillet, à 8 heures 30, sera béni le mariage de M. Maurice Letarte, de St-Antoine des Laurentides, fils de M. et Mme Félix Letarte, avec Mlle Françoise Bertrand, fille de M. et Mme Vincent Bertrand, de St-Jérôme.

**Lebel-Goyer**  
Mardi, le 15 juillet, aura lieu le mariage de M. Raymond Lebel, fils de M. et Mme Rosaire Lebel, avec Mlle Gisèle Goyer, fille de M. et Mme Emile Goyer, du Lac Masson.

### DECES

**Emmanuel Bertie**  
M. Emmanuel Bertie, époux de Reine-Aimée Godmer, est décédé le 4 juillet, à l'âge de 71 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, le 7 juillet.

**Arcade Lacas**  
A Montréal, le 4 juillet, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Arcade Lacas, époux de Gertrude Sévigny, autrefois de St-Jérôme. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de l'Immaculée-Conception à Montréal, le 8 juillet, et l'inhumation s'est faite au cimetière de Saint-Jérôme, après le chant d'un Libéra.

**Madeleine Boivin**  
A Cartierville, le 2 juillet, à l'âge de 25 ans, est décédée Mlle Madeleine Boivin, fille de M. Rodrigue Boivin. Ses funérailles ont eu lieu le 5 juillet en l'église paroissiale de Saint-Jérôme.

**Emmanuel Maher**  
Le 30 juin dernier, à l'âge de 76 ans, est décédé à sa demeure M. Emmanuel Maher, époux de Eva Brousseau. Le service funèbre a été chanté en l'église paroissiale de St-Jérôme, le 3 juillet dernier.

**Ignace Martineau**  
Le 30 juin dernier, à St-Jérôme, à l'âge de 58 ans, est décédé subitement M. Ignace Martineau, de Montréal, époux de Lucette Pagé. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Denis, à Montréal, et l'inhumation s'est faite au cimetière de notre ville.

### PELERINAGE A LA GROTTTE DE LOURDES

Dimanche dernier, à 7 h. 30, plus de 3,000 fidèles se mettaient en route, et se dirigeaient en pèlerinage à la Grotte de Lourdes qui s'élève dans notre cimetière. Ce pèlerinage avait été organisé par la L.O.C. et la Ligue du Sacré-Coeur. Les drapreaux de ces deux groupements étaient portés en tête de la procession. Tout le long du trajet, on fit alterner la récitation du chapelet avec le chant de cantiques à la Sainte-Vierge. A la Grotte, c'est M. le chanoine Emile Dubois qui donna le sermon, montrant la dévotion à la Sainte Vierge dans les différents pays, et aux diverses époques. Puis, il incita les pèlerins à mettre leur confiance en la Sainte Vierge.

### EXAMEN DE LA VUE

**ANDRE RACINE, o.d.**

OPTOMETRISTE

TOUS LES JOURS de 9 hres à 6 hres p.m.

LE SOIR : Mardi et vendredi de 7 hres 30 à 9 hres p.m.

AUTRES SOIRS sur-appointement { Tél. : 953-W  
Rés. : 707-J

316, rue St-Georges Saint-Jérôme

**PAUL BROUSSEAU, A.P.A.**  
COMPTABLE-VERIFICATEUR  
Spécialités : Rapport Impôt sur le Revenu  
Service de Comptabilité  
Tél. : 1099 - 523  
235, rue ST-GEORGES — St-Jérôme, Qué.

OCCASION UNIQUE  
**SALLE A MANGER - BARBECUE STEAK - HOUSE**  
Situé en plein centre de la ville la plus prospère des Laurentides.  
Entouré de magasins, Théâtre et Bureaux.  
Clientèle choisie.  
Pour toute information et appointment, adressez-vous directement au propriétaire  
Casier postal 622, Saint-Jérôme  
Prix : \$25,000.

MEUBLES  
Spécial : \$24.50  
Matelas à ressorts "SIMON'S"  
Régulier : \$29.00

MEUBLES  
**Germain Johnson**  
FURNITURE  
22, rue Legault - SAINT-JEROME  
Tél. : 169

LITTERATURE — ART — MUSIQUE — CINEMA

**Mondanités**

**Déplacements**

M. et Mme Yvan Boudreau, leurs fils Claude et Jacques, ainsi que madame J.-H. Boudreau, ont quitté St-Jérôme hier, le 10 juillet, pour un voyage de repos dans le Maine.

Mademoiselle Marguerite Salois, de Montréal, est attendue en fin de semaine à St-Jérôme, où elle sera l'invitée de mademoiselle Alice Teasdale.

Mesdemoiselles Symone Castonguay et Camille Fortier, sont de retour d'un voyage au Lac George.

M. et Mme P.-A. Castonguay et leur famille ont passé la journée de samedi au Mont-Tremblant. Ils partiront pour Old Orchard dimanche, avec leur fille Odette et leurs fils Jacques et Jean-Louis, ainsi que mademoiselle Claude Brais.

Mesdemoiselles Madeleine, Marguerite et Louise Parent, Jeannette Rochon, Annette Jarry et Thérèse Lalonde ont passé la fin de semaine dernière à Québec.

Madame Jean-Charles Marchand et sa famille sont actuellement à Old Orchard pour la saison estivale.

Mesdemoiselles Colette Richer, Pierrette Bisson, Annette Merrizi, Jamine Moquin, Georgette Lefebvre, Yvette Loiseau, Fleurette et Annette Daoust, assistaient mardi soir dernier, au Concert symphonique donné au Chalet de la Montagne.

M. et Mme Jean-Paul Locas, accompagnés de M. l'abbé Paul Labelle, MM. Jacques Locas et J. Joubert, de Terrebonne, sont partis pour une dizaine de jours, pour un voyage dans la Gaspésie.

Mesdemoiselles Aline Pelletier et Pierrette Beauséjour sont actuellement en vacances à la "Villa ma JIC", à Dorval.

Mademoiselle Colette Leduc a passé la fin de semaine dernière à Montréal, où elle assistait à une fête donnée par M. et Mme J. Renaud, à l'occasion du 21<sup>ème</sup> anniversaire de leur fille, Thérèse.

Mademoiselle Gilberte Labelle passe le mois de juillet au camp d'été de ses parents, M. et Mme J.-B. Labelle, au Lac Connely.

Mademoiselle Pâquerette Laporte est partie vendredi dernier pour un voyage de quinze jours à Québec, où elle est l'invitée de M. et Mme Pierre Fournier.

M. et Mme J. A. Cooper de notre ville, ont quitté St-Jérôme la semaine dernière en route pour Kitchener, Ont., où ils séjourneront durant quelque temps.

M. et Mme Maurice Girard sont partis aujourd'hui pour un voyage de quelques jours à Toronto.

Mademoiselle Colette Leduc, de St-Jérôme, est partie aujourd'hui pour un voyage à Northbridge, Mass., où elle sera l'invitée de sa tante, madame Auguste Emond. Elle se rendra également à Providence et Pawtucket, R.I.

Mesdemoiselles Huguette Francoeur et Carmen Labelle, cette dernière de Montréal, passent actuellement une semaine de vacances au Lac Rouge, près de Joliette.

Le Docteur Roméo Grenon et Madame Grenon ainsi que leurs fillettes Louise et Claire de Casselman, Ont., étaient en promenade chez M. et Mme J.-Damien Poirier la semaine dernière.

LETTRES ET SPECTACLES

**Le cinéma français à Montréal**

(Par Jean AMPLEMAN)

Montréal est la deuxième ville française du monde. On serait donc en droit de voir des films français à l'affiche, sinon de la plupart, du moins d'un grand nombre de cinémas. En regardant attentivement la page des spectacles de "La Presse" du lundi, 7 juillet, je réussis avec peine à découvrir six salles qui projettent du film français. Et sur ce nombre, trois seulement sont de grands cinémas. Mathématiquement parlant, la situation est des plus regrettables. Mais il y a plus.

On comprendrait que la faible production cinématographique en France ne puisse alimenter un fort nombre de cinémas montréalais. Mais quand on regarde les programmes présentés à ces salles, on est encore plus déçu. Sur les dix films à l'affiche de ces six cinémas, un seul vaut vraiment la peine d'être vu. Et, il est montré dans la même salle depuis plus de quatorze semaines. La majorité des autres films sont des "navets". On explique alors pourquoi les cinéphilles canadiens de langue française de la métropole préfèrent le cinéma américain ou anglais.

Il ne s'agit de chercher à qui la faute ni de chercher noise à personne, mais il serait plus que temps que le public fasse pression auprès des distributeurs de films français pour qu'ils améliorent la situation. Qu'on ne vienne pas nous dire surtout qu'il n'y a pas de meilleurs films français. New-York, qui est pourtant une ville de langue anglaise, montre actuellement des films français de très belle qualité. Il semble — depuis des années d'ailleurs — que Montréal, comme toute la province de Québec, reçoivent surtout les déchets de la production française.

Il semble que l'on ne veuille pas déboursier les sommes exigées par les producteurs français, dans bien des cas. On achète bien quelques grands films, mais on les montre parcimonieusement, soit en les gardant longtemps à l'affiche d'une même salle, soit en les présentant à tous les quatre ou cinq mauvais films.

Le résultat de cette politique de commercerant est d'abord d'avoir dégoûté un grand nombre de cinéphilles, qui ne veulent plus entendre parler et encore moins voir de films français et surtout d'avoir faussé le goût d'un grand nombre encore de gens qui vont régulièrement au cinéma.

La majorité de ceux qui remplissent les salles où l'on présente des films français à Montréal et dans la province jugent de la valeur d'un film aux situations mélodramatiques à pleurer toutes les larmes de son corps ou aux scènes d'une sentimentalité à l'eau de rose qui s'y trouvent.

Il s'agit de réclamer qu'on leur montre du bon film. Il est faux de croire qu'ils ne l'apprécieront pas. Et de toutes façons, avec les moyens de publicité dont on dispose aujourd'hui, on peut facilement les amener voir un film qui serait bien fait, même sans Pierre-Richard Willem ou Tino Rossi comme vedettes.

Les distributeurs, comme les producteurs, doivent comprendre qu'il est mieux pour eux de diriger le goût du public que de le suivre. Car le public, s'il est lent à réagir contre ceux qui l'exploitent, n'en arrive pas moins, c'est fatal, à un point de saturation. Et alors, il se débarrasse brutalement de ses exploités.

Actuellement, le public cinéphile de langue française dans le Québec semble tout gober. Mais inconsciemment, il se fait une transformation rapide dans les esprits. Le temps est proche, où il protestera contre la façon, avec laquelle les distributeurs de films français l'ont traité et il réclamera lui-même une meilleure qualité des programmes qu'on lui présente dans les salles de cinéma.

**LES AMIS DE L'ART**

Les membres sont conviés aux manifestations artistiques suivantes:

Le 16 juillet, au Stade Delormier, "Soirée Chopin et Rinsky Korsakoff, avec le concours de Jan Pierce et d'un corps de Ballet; une présentation de la Société Classique. Le 23 juillet, ain-

si que les 6 et 13 août, Les Festivals de Montréal, offrent au public la chance d'aller entendre les grands opéras en plein air, au Stade Molson. A l'affiche: Aïda, Madame Butterfly et Carmen. Entre ces opéras se place le concert de l'inimitable pianiste José Iturbi, le 30 juillet présenté également par les Festivals.

AVIS: Nous tenons à répéter que durant les mois de l'été, les heures du bureau seront de 2 à 4 heures l'après-midi. (Comm.)



**HOT WEATHER COLOGNE**

DE *Dorothy Gray*

Une autre occasion spéciale! Pour un temps limité seulement, Dorothy Gray vous fait l'honneur, à prix considérablement réduit, de son eau de Cologne Hot Weather. Fraîche et plaisante comme la brise, cette eau de Cologne Hot Weather sent bon les effluves odoriférants qui s'exhalent des jardins printaniers.

Vous pouvez maintenant vous la procurer dans les odeurs de Old Fashioned Pink, Jasmin, Rose Geranium et June Bouquet... des arômes en rapport avec vos goûts et fantaisies, comme avec les toilettes que vous portez. A ce prix d'été, vous serez bien de vous approvisionner pour toute la durée de la prochaine saison.

**GROS FLACON DE 12 OZ.**  
Reg. \$2.50  
**PRIX SPÉCIAL \$1.00**

Pharmacie **RENE DUMOUCHEL**  
313, rue Labelle Tél. 50  
Saint-Jérôme  
Rues St-Vincent et Principale  
Tél. 238 Sainte-Agathe

**Clair de lune intellectuel**

Ma pensée est couleur de lumières lointaines.  
Du fond de quelque crypte aux vagues profondeurs.  
Elle a l'éclat parfois des subtiles verdurees  
D'un golfe où le soleil abaisse ses antennes.

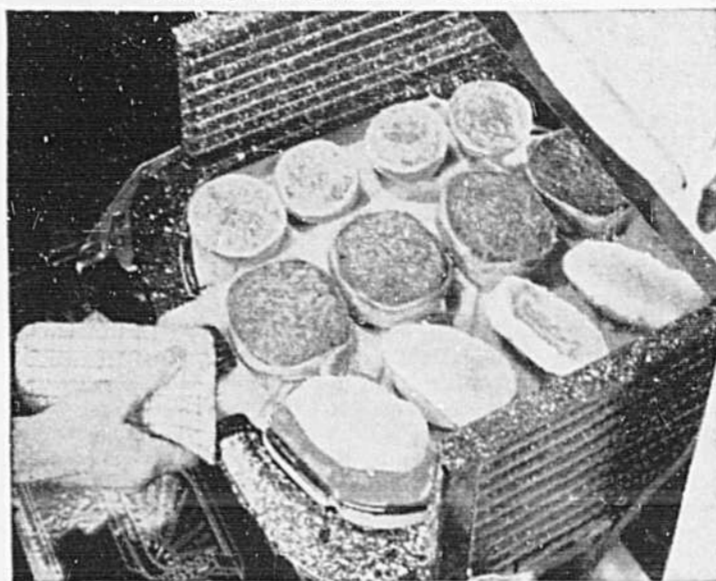
En un jardin sonore, au soupir des fontaines.  
Elle a vécu dans les soirs doux, dans les odeurs;  
Ma pensée est couleur de lumières lointaines.  
Du fond de quelque crypte aux vagues profondeurs.

Elle court à jamais les blanches prétentaines.  
Au pays angélique où montent ses ardeurs.  
Et, loin de la matière et des brutes laideurs,  
Elle rêve l'essor aux célestes Athènes.

Ma pensée est couleur de lunes d'or lointaines.

EMILE NELLIGAN

**PATES D'AGNEAU "DE LUXE"**



Mélangez une livre d'agneau moulu, 1 c. à thé de sel, 1/2 c. à thé de poivre, 1/2 c. à thé de fleur de muscade, 1/2 tasse de miettes de pain de seigle, 2 c. à soupe de catsup, 1 oeuf et 3/4 tasse de lait. Mélangez bien et laissez refroidir. (Ceci peut être fait tôt dans la journée). Faites en 6 petits pâtés, et enveloppez chacun d'eux avec une tranche de bacon. Placez ensuite les pâtés sur un grill, laissant environ 4 pouces entre le dessus de la viande et le grill. Quand la viande devient brune (environ 20 minutes) retournez et faites cuire l'autre côté. Préparez des moitiés de tomates bien salées, et des patates rondes cuites, arrosées de fromage, et mettez sur le grill. Faites griller environ 10 minutes et servez ces trois mets sur une assiette ensemble.

**Derniers adieux**

(Dédié à mes parents)

C'est parce que je sens mes yeux  
Se fermer sur ma triste vie...  
Que je noie dans mon agonie  
Les oiseaux noirs de mes adieux...

Chapelle d'où viennent des chants...  
Et des voix d'anges qui s'unissent  
A la splendeur des rêves blancs  
Que j'ébauche au gré d'un caprice...

Ce soir je te pleure un adieu  
Chapelle sombre qui m'invite  
A mourir chaque jour... un peu  
Pour que chante la "marguerite"

Et vous, poussières du ciel bleu  
Qui mêlez à ma poésie  
La chaleur de vos harmonies...  
Vers vous, je fais monter l'adieu.

Adieu jardin... adieu visages  
Que j'ai peut-être trop aimés...  
Adieu mes fleurs fraîches et sages  
Adieu ruisseau de mes pensées...

Adieu nuit d'Or qui vit mes larmes  
Ruisselet sur son clavecin...  
Adieu ô voix qui me désarme  
Adieu ô frémissantes mains...

Et mon plus déchirant Adieu  
C'est pour toi suave Musique  
O toi qui éteint les phisiques...  
Dans des accords mélodieux...

BLANCHE-MARGUERITE.

23 juin 1947.

**BRIOCHE à la CANNELLE RICHES ÉPICÉES**



**Recette**  
Faites dissoudre 1 c. à thé sucre dans 1/2 t. eau tiède. Ajoutez 1 enveloppe Levure Royal Sèche active. Laissez reposer 10 min., brassez bien. Portez au point d'ébullition 1/2 t. lait, ajoutez 3 c. à soupe shortening, 1/4 t. sucre, 1/2 c. à thé sel; laissez tiédir. Ajoutez 1 t. farine tamisée pour faire une pâte claire. Ajoutez le mélange de levure et 1 oeuf battu; battez bien. Ajoutez 2 1/2 t. farine tamisée ou assez pour faire une pâte molle. Pétrissez légèrement, mettez dans un bol graissé. Couvrez; placez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume, environ 2 h. Une fois levée, écrasez la pâte; roulez-la en forme oblongue, à 1/4" d'épaisseur. Badigeonnez avec 3 c. à soupe beurre ou shortening fondu. Parsemez avec 1/2 t. cassonade, 1/2 c. à thé cannelle, 1/2 t. raisins. Roulez serré sur la longueur; coupez en tranches épaisses de 1" que vous déposez à plat, espacées de 1" dans une plaque graissée peu profonde. Couvrez, laissez lever au chaud environ 1 h. Cuissez au four (425°F.) environ 20 min.

**VAISSELLE À LAVER et L'ÉVIER QUI DÉBORDE!**



**VERSEZ-Y DE LA GILLETT!**

Quand la Lessive Gillett vient en contact avec le dépôt de graisse qui bloque votre renvoi d'évier, l'obstruction disparaît bientôt et l'eau s'écoule normalement. Pour garder toujours libres vos renvois d'eau, versez-y de la Gillett non diluée, une fois par semaine.

Employez la Gillett en solution pour nettoyer vos planchers sans dur frottement et pour alléger tous travaux de nettoyage. Elle agit efficacement et vous évite bien des fatigues. Demandez la Gillett aujourd'hui même.

\* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive s'élève même réchauffée l'eau.



FABRICATION CANADIENNE

**A L'OCCASION**

**de NOTRE VENTE d'ÉTÉ**

**DES REDUCTIONS**

VARIANT DE

**1/2 1/3 1/4**

SONT OFFERTES

SUR NOS LIGNES D'ÉTÉ ET AUTRES

Confections pour dames

Ensembles d'été - Costumes de plage

Souliers d'été, Etc.

VOYEZ NOS VITRINES.

**MAISON CASTONGUAY ENRG.**  
MAGASIN DÉPARTEMENTAL

MM. Paul-A. Castonguay  
L. Napoléon Castonguay

rues LABELLE et LEGAULT  
SAINT-JÉRÔME  
Tél. 30

**THEATRE REX ODEON**  
SAINT-JEROME

AUJOURD'HUI ET SAMEDI

L'histoire d'un détective privé amoureux d'une blonde soupçonnée de meurtre.



**AUSSI**

Un grand roman d'amour qui se passe à Mexico, entouré de musique et de chant de ce beau pays.



**AUSSI**  
A WILLIAM KEIGHTLY PICTURE  
LINA ROMAY - GENE LOCKHART  
COPPINNA MORA - GRANT MITCHELL

Aussi: LOST CITY OF THE JUNGLE  
Chapitre No 12

**DIMANCHE-LUNDI — 13-14 Juillet**  
**"SUDDENLY IT'S SPRING"**

AVEC  
Paulette GODDARD  
Fred MacMURRAY  
MacDonald CAREY

**AUSSI**

**"THE MACOMBER AFFAIR"**  
Avec Gregory PECK Joan BENNETT

**MARDI-MERCREDI-JEUDI — 15-16-17 Juillet**  
**DIALOGUE EN FRANCAIS**

Luise RAINER — Fernand GRAVET  
DANS

**"TOUTE LA VILLE DANSE"**

Aussi:



ALFRED HITCHCOCK  
famed Director  
**THE LAST CHANCE**  
Avec E. G. MORRISON

**MODE CANADIENNE**



Voici deux jolis dessins de mode canadienne montrés à une récente exposition tenue au Alpine Inn, à Ste-Marguerite, dans les Laurentides, afin de venir en aide aux fonds du Ski Olympique Canadien. A gauche, Kaye Keady nous montre un costume de ski appelé "Kandahar", en l'honneur des fameuses courses de ski européennes et canadiennes. Joan Moffitt, à droite, nous fait voir un très joli costume de bain ajusté, noir, et dont les épaules lui donnent un genre tout à fait nouveau.

# Nuages

Collaboration à l'Avenir du Nord

Poussés par le vent, sont arrivés de tous côtés les nuages lourds et gris. Ils ont caché le bleu du firmament. Ils se sont posés devant le soleil. Et la terre attristée, enveloppée de brume et de pluie, la terre attristée s'ennuie de la lumière qui ne vient plus.

Les branches qui étaient droites et montantes retombent appesanties. Les herbes qui étaient levées se couchent. Les fleurs qui étaient tournées vers le ciel, nostalgiques, se penchent vers le sol. Les montagnes se tassent les unes sur les autres et s'effacent au fond de l'horizon. Les lacs assombris ne sont plus des miroirs d'eau claire et la chanson de l'oiseau s'est tue car, poussés par le vent, sont arrivés de tous côtés les nuages lourds et gris.

C'est ainsi et nous n'y pouvons rien. Les orages qui bouleversent la nature et s'abattent sur la terre sont des forces que l'être humain ne saurait éviter ou contrôler. Il faut en subir les caprices et les coups.

Mais quand il s'agit des nuages pesants de douleur, d'épreuves, de déceptions et de nostalgies que la vie a semés au fond de notre cœur, nous avons la puissance et le devoir de les empêcher de s'éparpiller devant le cœur d'autrui, afin de ne pas obscurcir leur vision, de ne pas abattre leur enthousiasme, de ne pas recourir l'élan de leur espérance.

Parce que le soleil en nous est absent, prenons garde, par nos plaintes, nos remarques, notre pessimisme, de chasser celui qui brille dans l'âme des autres.

Parce que nos illusions sont tombées comme les fleurs d'un champ de sarrasin après l'orage, ne nous permettons point de faucher celles de nos voisins.

Parce que nous avons désappris le rire et la chanson de la joie, n'exigeons pas qu'autour de nous cesse la danse joyeuse des cœurs remplis de contentement et d'espoir.

Ne soyons pas une ombre devant leur lumière. Au contraire, laissons-la, sur nous, se poser afin que s'accomplisse le miracle de la joie qui se renouvelle parce qu'elle est partagée, le miracle de la lumière qui se double parce qu'elle est reflétée.

Cécile CHABOT  
LES AMIS DE L'ART

## Reviens moi

Il a fui la grande ville! La grande ville où, ainsi qu'en un four immense, grouille une masse humaine qui s'anémie dans une chaleur torride. La grande ville hérissée de ses mille cheminées qui crachent de noirs nuages, ennemis de soleil et de lumière! Son départ a creusé un vide... un vide si profond... un vide sépulcral! Depuis sa fuite, je vis comme dans une sorte de néant. Rien pour moi ne s'agite, rien ne bouge... rien ne se bouscule: c'est l'inertie absolue! Cette perte de l'être qui était l'essence même de ma vie, me broie le cœur. Mon pauvre cœur que sa voix seule, douce comme une cantilène, enrichissait d'amour et de beauté! Mon petit cœur qui battait à se rompre quand, de sa douce présence, mes yeux se repaissaient! Mes yeux, si tristes à cette heure, et d'où coulent, sans qu'il n'y ait de cesse, des larmes lourdes et amères!

Pourquoi donc, grand Dieu! m'a-t-il ainsi brutalement abandonnée? Ne lui ai-je pas toujours voué la plus tendre et la plus fidèle foi? En ce moment, sous les cieux enchanteurs où il a trouvé refuge, près des flots onduleux où se jouent des rayons de lune, sous de grands arbres feuillus qu'agite le vent, sur des sables encore chauds du soleil diurne, d'autres yeux avides dans le désirer-ils, et d'autres bras encerclent-ils sa taille, svelte dans sa virilité? Peut-être d'autres lèvres, gourmandes, s'écrasent-elles sur les siennes dans un geste de possession baignée d'exquise volupté! Cette pensée qui m'horripile, devenue depuis des jours une réelle hantise, me blesse, me déchire et, perdamment, m'use et me tue! J'en perds la raison!

Me reviendra-t-il jamais? Reprendra-t-il un jour sa place, tout à mes côtés, me prodiguant ses tendres caresses, me réchauffant de ses ardents baisers, me nourrissant le cœur du subtil fluide de son esprit pénétrant? Revendra-t-il sa carrure d'homme, d'homme puissant et fort, d'homme surtout profondément aimant? Sentirai-je, une fois encore, se resserrer sur moi son érotique étreinte, ma chair frémissante, biottie là, tout contre la sienne? Perce-t-il encore les battements affolés de son cœur envivré? O tristesse profonde! Ma désespérance est trop grande pour qu'il me soit permis d'espérer!

Que deviendrai-je si cette absence s'éternise et laisse, plongée dans l'obscurité qui l'enveloppe, ma vie qui déjà vacille? Les heures que je passe seule, face à moi-même, m'effraient comme un cauchemar dans la nuit. Je subis un ensevelissement tragique et douloureux. Le silence et la solitude me pèsent! J'ai besoin du

Réservations acceptées dès maintenant

Vente générale des billets le 10 juillet

LES FESTIVALS DE MONTRÉAL

GRAND OPÉRA

SOUS LES ÉTOILES

STADE MOLSON

OPÉRAS A GRAND SPECTACLE

Sous la direction artistique de Laszlo Halasz

**AIDA**

23 JUILLET

Marjorie Laurence — Florence Kirk — Ramon Vinay

6 août MADAME BUTTERFLY 13 août CARMEN

**JOSE ITURBI**

30 JUILLET

dans un Concert de Gala

Prix : \$1.25 à \$3.25 — Tous les sièges sont réservés

LES FESTIVALS DE MONTRÉAL

BE. 2238 — Suite 14, Hôtel Windsor — MA. 4447

Aussi, billets en vente chez

Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine, MA. 9201

Willis & Co., 1220 ouest, Ste-Catherine, PL. 9526



DANS LA BONNE VIEILLE SAISON ESTIVALE. — La jeune New Yorkaise Joan Fulton est une des plus grandes adoratrices du soleil, à Hollywood. Découverte par Lou Costello, Joan est maintenant la protégée des fameux Abbot et Costello.

## Eclairage de la chambre à coucher

Ces lumières douces suspendues dans la chambre à coucher, n'en déplaie aux hommes, reçoivent l'approbation de la médecine. Les autorités sanitaires à Ottawa conseillent toutefois d'y ajouter de chaque côté du miroir, des lampes munies d'ampoules appropriées.

Pour la lecture au lit, la lampe murale suffit, si la lumière, suffisante et bonne, s'accompagne d'une posture normale et d'un livre bien placé.

tité d'artistes célèbres jamais venue dans cette partie du Canada. Les rôles mineurs, les chœurs, l'orchestre et le corps de ballet recrutés à Montréal étudient sous la direction des meilleurs maîtres de l'heure venus de New York. L'estrade et les décors seront construits sur place d'après les données du célèbre directeur scénaristique, H. A. Condell.

souffle puissant de l'absent adoré pour raviver la flamme de mon existence! Son retour seul me redonnera pleinement la vigueur morale! Sa présence m'ancre à la bousculade humaine, car les irradiations bienfaisantes de son âme ardente posséderont cette magie de me faire aimer la vie, de la trouver belle, de me faire mouvoir dans un Eden où tout ne sera que fleur et parfum! O mon amour! toi qui m'as abandonnée, ainsi qu'une épave que l'on rejette, dans la tumulte d'une foule étrangère et indifférente, je t'en conjure, reviens moi... ou tout au moins, par un billet fait de trois mots teintés de tendresse ou de pitié, manifeste à celle qui te conserve sa foi, un reliquat de sentiments!

JEHANNE.

## De l'opéra en plein air

La Société des Festivals de Montréal présentera cet été au Stade Molson une série d'opéras à grand spectacle telle que jamais vue au Canada et inaugurera sa saison avec l'opéra de Verdi, Aida, le mercredi 23 juillet. Un second opéra, Madame Butterfly sera présenté le 6 août et le 13 août, Carmen. Le 30 juillet on ajoutera à la série un concert gala que dirigera la célébrité internationale, vedette de Hollywood, José Iturbi.

Des étoiles du Metropolitan Opera Association et du New York City Center Opera Company ont été choisies pour faire partie de la distribution: Florence Kirk, la sensationnelle Aida de l'hiver dernier, Marjorie Lawrence, la célèbre soprano australienne qui chantera le rôle d'Amnéris d'Aida, Ramon Vinay que la critique acclame comme le plus grand ténor de l'Amérique latine, Winifred Heid, une des plus brillantes Carmen de nos jours, Eugene Conley, le jeune ténor américain et Camilla Williams, l'ar-

tiste du New York City Center Opera qui remporta un triomphe dans Madame Butterfly.

Un grand chœur de quarante choristes a été recruté et se prépare en vue de ces opéras. Les services d'un orchestre de la plus haute qualité ont été retenus.

Sous la direction artistique et musicale de Laszlo Halasz du New York City Opera Company sera groupé la plus grande quan-

## SILENCIEUX COMME UNE SOURIS

Votre auto sera aussi silencieux et aura autant de pouvoir qu'autrefois en employant un (muffler) approuvé par l'usine GM.

Ces silencieux sont désignés pour votre auto, ils sont scellés contre toute fuite de carbone, ils ont une double épaisseur d'acier. Ils sont un produit de qualité et un placement de sûreté.



## Une offre alléchante

On vient de fonder à Montréal "Le Cercle du Livre Français" qui distribuera en exclusivité, les œuvres les plus nouvelles de Paris. Le Cercle offrira en plus à ses abonnés des livres-primés, ce qui ne manquera pas de plaire aux lettrés.

Il est assez difficile de se procurer des livres en France aujourd'hui. D'ailleurs les prix sont aussi prohibitifs qu'en Canada. Il faut en prendre son parti, parti! et encourager nos libraires. Il est infiniment plus intéressant, vous l'avouerez, de débiter un colis de livres venant de France que d'aller tout bonnement s'acheter un bouquin au coin de la rue. Le Cercle du Livre Français a sans doute pensé à combler nos désirs et à nous donner cette sensation indéfinissable. Le choix mensuel des œuvres éditées à Paris sera entre les mains des lecteurs canadiens en même temps que l'édition française. C'est dire que nous pourrions avec MM. Aragon et Cassou nous abreuver à l'unique littérature française contemporaine.

Le choix du premier mois est intéressant et délectable à souhait. Il s'agit du roman d'Henri Bosco, "Monsieur Carre-Benoit à la Campagne". Déjà le titre promet la fraîcheur du Village et les moeurs paisibles. En cette époque de poussière et d'imbécillités, c'est appréciable. N'est-ce pas Monsieur Carre-Benoit qui écrivait dans son admirable "Le Vieillard": "Vous aurez donc, si vous m'en croyez, votre maison à la campagne. Il y a des lieux où le livre de l'imitation dit que "l'air est plus pur, le ciel plus proche, Dieu plus familier". C'est d'un pareil lieu que vous ferez choix, pour votre retraite champêtre". Ceux qui voudront échapper aux lourdeurs citadines liront "ventre et foie à l'aise" ainsi que le recommande Rabelais, "Monsieur Carre-Benoit" qui est toute fraîcheur, toute limpide.

On nous avait déjà fait connaître l'auteur du "Mas Théotime" qui obtint en 1945 le prix Théophraste Renaudot. On y retrouve sa phrase hachée et le style alerte des autres œuvres de cet écrivain. Qu'il s'agisse de "Pierre Lampedouze", "Irenée", "Le Sanglier", ou d'"Hyaclinthe", tous les romans d'Henri Bosco dans de la même encre généreuse. Les lecteurs aimeront certes fréquenter M. Carre-Benoit aux Aversols et à Place-Haute. Ils goûteront les descriptions du village et de ses habitants qui s'apparentent un brin avec les nôtres.

L'avantage de l'abonnement au Cercle du Livre Français, 750, rue St-Gabriel, Montréal, est que vous recevez comme livre-primé du mois, une œuvre digne des plus grands éloges: "Paroles de Médecin" de Georges Duhamel. Il n'est pas dans nos attributions de louer encore une fois et l'oeuvre et l'auteur. Des critiques compétents ceux-là ont tout dit sur Duhamel et nous croyons que la seule mention de son nom agira sur les esprits des lecteurs en quête de beaux livres.

Almé DESPATIE.

Terrebonne, le 4 juillet 1947.

## Objet d'amour

(DEDIE A B. L.)

Tu me fais mal... ô cher clavier  
Muet témoin de ma folie...  
Clavier sur lequel j'appuyai  
Ma tête, pour bercer "sa vie"...

Que m'importe, déchire-moi...  
Etrangle en mon cœur, l'espérance  
Mais, calme un peu mon désarroi  
Cache à ses yeux ma peine immense...

Ah! Tu me fais mal! Et pourtant  
Toujours sur toi mon cœur se penche...  
Clavier baigné d'ardement  
Dans la nostalgie d'un dimanche...

Fureur d'aimer... passions... désirs...  
J'ai tout confié dans ma détresse  
A ce clavier dont la caresse  
M'aidera un peu à mourir...

BLANCHE-MARGUERITE.



ETOILE CANADIENNE. — Bien qu'elle soit née au Canada, LOIS MAXWELL, jeune canadienne, a dû se rendre tout d'abord en Angleterre avant qu'Hollywood découvre enfin ses talents et lui propose un engagement.

On peut faire ses réservations pour une représentation seulement ou pour la série complète en s'adressant aux Festivals de Montréal, bureau 14, Hôtel Windsor.

## Services AMÉLIORÉS

EN VIGUEUR LE 11 JUILLET 1947

**St-Jérôme**  
**Ste-Agathe - St-Donat**  
**St-Jovite - Mont-Tremblant**

et les stations intermédiaires

Les services d'autobus ont été augmentés à 9 voyages, aller et retour, tous les jours, entre St-Jérôme-Ste-Agathe, avec des services additionnels les vendredis, samedis et dimanches; 3 voyages tous les jours à St-Jovite-Mt-Tremblant; 2 voyages à St-Donat, avec un service additionnel les vendredis, samedis et dimanches.

AUSSI, NOUVEAUX SERVICES LOCAUX:  
**VAL-MORIN - VAL-DAVID - PREFONTAINE**  
**SAINTE-AGATHE**

Pour tous renseignements, veuillez consulter votre agent local à Saint-Jérôme:

G. RAYMOND, RESTAURANT — Tél. 470

HOTEL LAPOINTE — Tél. 247



## Consultez-nous pour tous vos travaux d'IMPRIMERIE

- ✓ Journaux
- ✓ Revues
- ✓ Catalogues
- ✓ Programmes
- ✓ Entêtes de lettres
- ✓ Factures
- ✓ Relevés de comptes
- ✓ Enveloppes
- ✓ Etiquettes
- ✓ Affiches
- ✓ Cartes de visite
- ✓ Cartes d'invitation
- ✓ Cartes d'affaire

## L'Imprimerie de St-Jérôme, Enrg.

303, ave Parent Saint-Jérôme

met à votre service

Ses ateliers modernes  
Son outillage complet  
Son personnel compétent

Encouragez une INDUSTRIE LOCALE, au service de St-Jérôme et du district depuis plus de 30 ans.

Travail soigné — Livraison rapide

Appelez : St-Jérôme 12

et

vous êtes assurés d'obtenir satisfaction.

## VACANCES

### AVIS IMPORTANT A TOUS NOS CLIENTS

Afin de permettre à notre personnel de se reposer après une année de travail ardu, **nos ateliers seront fermés** durant "LA SEMAINE DES IMPRIMEURS".

Du 11 JUILLET au soir au 21 JUILLET au matin

Il y aura quelqu'un au bureau pour répondre aux besoins de la clientèle.

**IMPRIMERIE DE ST-JEROME**  
**E N R G .**

303, avenue Parent

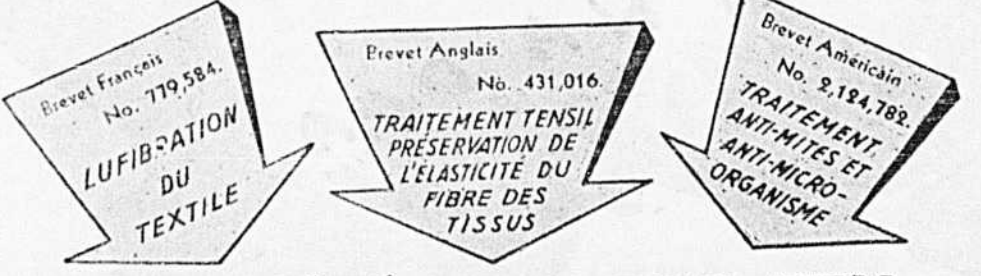
Téléphone : 12

Saint-Jérôme, P.Q.



## 3 PATENTES BREVETÉES

Découverte scientifique combinant 3 patentes brevetées sous un seul procédé pour la préservation des vêtements de lainage et coton.



## PROCÉDÉ RE-FIBRE-TEX

Restaure l'huile naturelle aux fibres des tissus de lainage et coton

Revitalise les vêtements d'une souplesse et fraîcheur naturelle et luxueuse.

Rend les vêtements à l'épreuve des mites.

Garantie de doubler la durée des vêtements et de prolonger la fraîcheur du passage.

Afin de donner un service d'une supériorité appréciable, nous avons ajouté ce procédé exceptionnel à notre service régulier, et cela, sans charge additionnelle pour notre clientèle.

Pour plus entière satisfaction

C'EST

## Lionel GAUTHIER

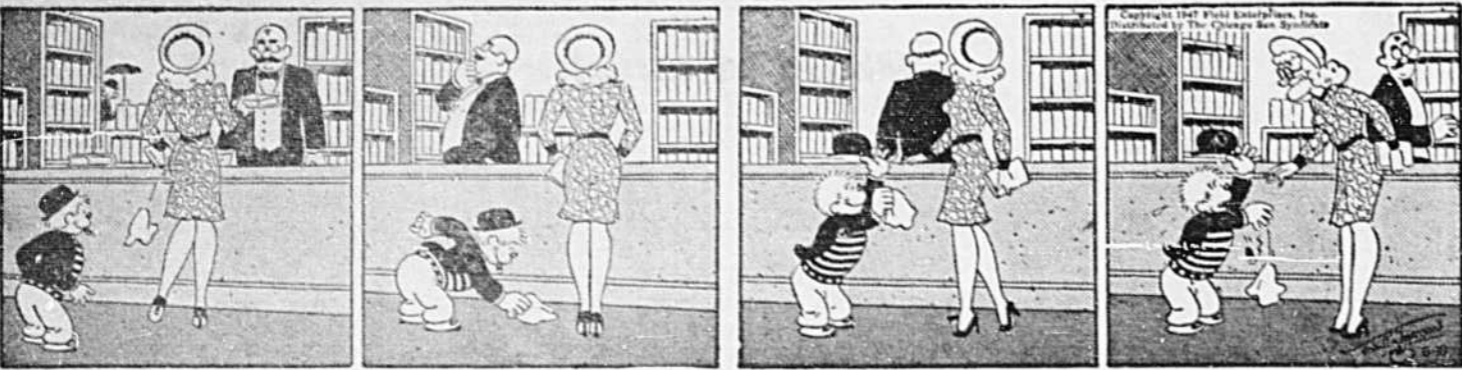
ED. BOIVIN Enrg.  
Teinturier - Nettoyeur

175, Ave Scott

Tél. 289

Saint-Jérôme

BOZO — L'AUTRE COTE



L'Union nationale ment toujours

L'Union nationale a érigé le mensonge en système, c'est maintenant un fait connu. — Monsieur Duplessis et ses lieutenants dénoncent Staline mais copient ses méthodes.

Voici un nouvel exemple des mensonges de l'Union nationale. L'un des chefs de ce parti, monsieur Harry Bernard, directeur du journal conservateur, "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", écrivait dans son journal au mois d'avril 1947 (reproduit dans Le Temps de Québec, le 18 avril 1947, page 5) l'article attribuant mensongèrement à monsieur Duplessis une loi de l'honorable monsieur Godbout. Monsieur Bernard écrivait ce qui suit:

— UNE LOI EXCELLENTE — "C'est celle du gouvernement de l'Union Nationale, qui interdit la grève chez les employés des services publics. — Elle est si sage et opportune que le gouvernement de l'Etat de New-York s'en donne une semblable. — Le droit de grève chez les ouvriers, dans des conditions ordinaires. — Le paternalisme honnête, devoir des patrons.

"Ce qui se passe de ce temps aux Etats-Unis, dans le monde du téléphone, souligne la sagesse de la loi du gouvernement de l'Union Nationale, sanctionnée en 1944, interdisant la grève chez les employés chargés des services publics. Cette loi a d'ailleurs été initiée à l'extérieur, et le dernier gouvernement à s'en donner une semblable est celui de l'Etat de New-York. Le gouvernement Thomas-E. Dewey a en effet apposé sa signature, le 27 mars, à une loi qui déclare d'avance illégale toute grève organisée ou décrétée chez les employés assurant un service public. La loi québécoise fut jugée

si opportune qu'elle obtint l'assentiment unanime des membres de l'Assemblée Législative, il y a trois ans. Elle stipule pour sa part que les fonctionnaires du gouvernement, les employés des corporations municipales et scolaires, ceux des institutions de charité, hôpitaux, asiles, sanatoria, qui reçoivent des actrices directes ou indirectes du gouvernement provincial, ou des fonds en vertu de la loi de l'Assistance publique, ne peuvent en aucun temps se mettre en grève....

"Quand la grève, dans des conditions semblables ou à peu près, se déclare chez ceux qui sont chargés du maintien de l'ordre, de services publics comme les transports, l'hospitalisation, l'enseignement, la distribution de l'eau ou de la lumière, l'administration municipale ou provinciale, elle devient un crime ou presque. Si l'on n'a pas eu recours, surtout, à tous les moyens légaux, prévus pour résoudre les difficultés susceptibles de survenir entre employeurs et employés. Et c'est précisément pour prévenir les abus de ce genre que le gouvernement de la province, soucieux de la paix et de l'ordre normal, met dans l'impossibilité de faire grève les citoyens à qui est confiée chez nous la gestion des services publics. La loi votée à ce sujet par l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, et son ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette, est si opportune qu'on voit s'en inspirer aujourd'hui un gouvernement aussi important que celui de l'Etat américain de New-York, qui compte une population de 13,450,767 âmes, soit plus que celle du Canada tout entier."

La vérité c'est qu'il s'agit d'une loi libérale du gouvernement Godbout présentée à l'Assemblée législative de Québec, le 20 janvier 1944, contre laquelle monsieur Duplessis a soulevé des objections à la séance du 27 janvier et contre laquelle monsieur Duplessis lui-même et ses (13) lieutenants d'alors ont voté à la séance du 1er février 1944.

Voici, tel que rapporté aux pages 47 et 48 des journaux de l'Assemblée législative de la session 1944, le vote enregistré par les députés de l'Union nationale contre cette loi dont ils veulent aujourd'hui s'attribuer le mérite:

Sympathies à M. A.-E. Lebeau

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Jérôme à laquelle étaient présents Son Honneur le Maire Chs. Aubry et MM. les Echevins A. Vaillancourt, V. Durand, J. Chartrand, Hervé Trudel et Jos. Forget, formant quorum sous la présidence du Maire, la résolution suivante a été adoptée: SYMPATHIES A M. L'Echevin ANTONIO-S. LEBEAU RESOLU UNANIMEMENT:

Que ce Conseil a appris avec profond regret le malheur qui atteint M. Antonio-S. Lebeau, échevin de la Ville et sa famille, par le décès de sa fillette. Que ce Conseil prie M. Lebeau et sa famille d'agréer les plus sincères sympathies des membres du Conseil municipal et des employés de la Ville, dans cette grande épreuve.

Que copies de la présente, soient transmises à M. Lebeau ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

ADOPTÉ UNANIMEMENT. LE MAIRE, (Signé) Chs. AUBRY, L'ASS.-GREFFIER, (Signé) E. MARTIN.

La ville de Saint-Jérôme peut être appelée à bon droit la métropole du nord. Par sa position avantageuse elle est devenue un centre très important.

C'est le célèbre évêque Plessis qui lui donna l'élection canonique en 1832 et celle-ci ne tarda pas à être suivie bientôt après de l'érection civile.

Toujours grandissant, toujours se développant, Saint-Jérôme a reçu sa charte constitutive le 13 janvier 1881. Sa population qui n'était que de deux mille âmes a augmenté dans des proportions inouïes. Des manufactures et des fabriques se sont établies le long de la jolie rivière du nord, qui arrive en sautillant par une douzaine de cascades qui lui font une chute graduée de trois cents pieds sur une longueur de trois milles.

Jusqu'en 1832, St-Jérôme n'était qu'une mission où l'abbé Poirier, curé de Sainte-Anne des Plaines, paroisse voisine, venait dire la messe tous les quinze jours.

Ce que Saint-Jérôme a subi de progrès sous l'impulsion puissante du curé Labelle peut à bon droit étonner. C'est lui qui a créé Saint-Jérôme, qui lui a donné son industrie, qui lui a ouvert un chemin de communication avec Montréal, route qui a été prolongée jusqu'à Labelle et le long duquel se sont échelonnés plusieurs villages et paroisses prospères.

(Le Canada)

La belle ville de Saint-Jérôme

La ville de Saint-Jérôme peut être appelée à bon droit la métropole du nord. Par sa position avantageuse elle est devenue un centre très important.

C'est le célèbre évêque Plessis qui lui donna l'élection canonique en 1832 et celle-ci ne tarda pas à être suivie bientôt après de l'érection civile.

Toujours grandissant, toujours se développant, Saint-Jérôme a reçu sa charte constitutive le 13 janvier 1881. Sa population qui n'était que de deux mille âmes a augmenté dans des proportions inouïes. Des manufactures et des fabriques se sont établies le long de la jolie rivière du nord, qui arrive en sautillant par une douzaine de cascades qui lui font une chute graduée de trois cents pieds sur une longueur de trois milles.

Jusqu'en 1832, St-Jérôme n'était qu'une mission où l'abbé Poirier, curé de Sainte-Anne des Plaines, paroisse voisine, venait dire la messe tous les quinze jours.

Ce que Saint-Jérôme a subi de progrès sous l'impulsion puissante du curé Labelle peut à bon droit étonner. C'est lui qui a créé Saint-Jérôme, qui lui a donné son industrie, qui lui a ouvert un chemin de communication avec Montréal, route qui a été prolongée jusqu'à Labelle et le long duquel se sont échelonnés plusieurs villages et paroisses prospères.

(Le Canada)

sis, O. Gagnon, T. Labbé, R. Lorrain, J.-P. Morin, A. Paquette, C. Pouliot, J. Robinson, J.-P. Sauvé, A. Talbot, H. Langlais.

LA VERITE SUR LA GREVE DE LACHUTE

La COMPAGNIE AYERS LIMITED s'est abstenue jusqu'ici de faire toute déclaration publique sur la grève qui a sévi pendant quelques semaines à ses moulins de Lachute, parce qu'elle a voulu d'abord et avant tout régler ce différend d'une manière pacifique et sans préjudice pour ses employés.

MAINTENANT que tout est rentré dans l'ordre et que la production est redevenue normale, la compagnie croit nécessaire de rétablir les faits et de renseigner ses clients et amis sur la politique qu'elle a suivie dans toute cette affaire.

LA COMPAGNIE AYERS LIMITED N'A JAMAIS ETE OPPOSEE A L'ORGANISATION OUVRIERE PROFESSIONNELLE :

La preuve :

Les ouvriers de nos moulins sont organisés dans un syndicat professionnel depuis le mois de février 1942. En effet, à partir de cette date jusqu'au mois de janvier 1947, l'UNITED TEXTILE WORKERS OF CANADA a représenté nos ouvriers sans interruption. Le 10 février 1947,

l'INTERNATIONAL UNION OF UNITED TEXTILE WORKERS OF AMERICA, local 164, dont les organisateurs sont Mme Vladimir Ejornsson (Madeleine Parent) et M. Kent Rowley, était reconnue comme agent négociateur par la Commission des Relations ouvrières de Québec.

Les faits :

Nous avons négocié de bonne foi avec l'Union. Nous avons tenu TREIZE séances de négociations et, devant le peu d'espoir d'entente, le ministre provincial du travail suggéra d'instituer un tribunal d'arbitrage. NOUS AVONS ACCÉPTÉ ET, chose rarement vue, NOUS NOUS SOMMES LIES A L'AVANCE à la décision majoritaire du tribunal. De son côté l'UNION refusa de recourir à un tribunal d'arbitrage et déclara la grève. De ce fait, la GREVE ETAIT ILLEGALE.

Saisie de cette situation, la Commission des Relations ouvrières de Québec RETIRA à l'International Union of Textile Workers of America, local 164, SON CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE, la privant, par le fait même, de son droit de représenter les ouvriers de nos moulins.

Depuis le 2 MAI 1947, les employés sont retournés au travail et la production est maintenant redevenue normale.

LA COMPAGNIE reste toujours disposée à négocier avec toute union qui obtiendra un certificat de reconnaissance de la Commission des Relations ouvrières et qui respectera les lois qui régissent les relations entre patrons et ouvriers dans la province de Québec.

**Nos salaires :**

Voici les moyennes horaires et hebdomadaires des salaires de nos employés :

Hommes : (âgés de 18 ans et plus, avec au moins six mois de service) 70.95c de l'heure.

Moyenne de la semaine : 51.84 heures x 70.95c = \$36.78.

Femmes : (âgées de 18 ans et plus, avec au moins six mois de service) 56.54c de l'heure.

Moyenne de la semaine : 47.29 heures x 56.54c = \$26.73.

N.B. La Compagnie Ayers Limited s'engage à laisser vérifier ces chiffres par toute personne responsable qui en fera la demande.

La politique des salaires de la Compagnie a toujours été reconnue comme étant une des meilleures de toute l'industrie du textile dans la province de Québec.

AYERS LIMITED,

Lachute, P.Q.

ETRANGE CONTRADICTION

A la prochaine conférence qui sera tenue, à Paris, d'ici quelques jours, entre les pays alliés afin d'essayer d'établir une paix durable et d'apporter aide et secours aux peuples éprouvés par la dernière guerre, on a "provisoirement" écarté l'Espagne des nations qui prendront part à ces assises. Etrange façon d'agir de la part de gens qui veulent la paix du monde. Etrange et ridicule attitude et qui jure avec les principes émis d'un règne de justice et de liberté que l'on veut établir à travers le monde.

Et ceux qui prennent une attitude aussi injuste et aussi fautive sont ceux-là même qui ont assumé la tâche de restaurer la paix dans l'univers en lançant un appel à la collaboration de tous les partisans de la paix.

Des gens qui agiraient de la sorte dans le domaine des relations individuelles passeraient pour des idiots; sur le plan international, c'est la lutte pour l'instauration de la démocratie... On tourne le dos à l'Espagne au nom de la démocratie à sauver; et on courbe l'échine devant le sanguinaire Staline, sauveur de la démocratie. Quelle sinistre farce!

Que reproche-t-on à l'Espagne ? D'avoir comme chef le général Franco qui a chassé du pouvoir, en 1938, le communisme persécuteur qui menait le pays à la ruine et qui a instauré avec énergie le règne de la paix et de la religion catholique, de la liberté des cultes. Il suffit de s'arrêter un instant devant une telle attitude pour se demander quelle comédie on joue actuellement et si, plutôt, ce n'est pas par lâcheté devant la Russie, par crainte injustifiée ou par mépris de la foi catholique que l'on agit ainsi.

Franco s'étonne lui-même de voir que certaines puissances qui, en 1938, entretenaient des relations diplomatiques et autres avec l'Espagne, les ont rompues. L'Espagne est devenue une puissance dangereuse pour la paix du monde.

Et pourtant, avant la guerre, Franco était au pouvoir. Il venait de chasser de Madrid les usurpateurs communistes. Il était encore sur un pied de guerre. C'est à ce moment-là, dans l'ivresse de son triomphe, que le Caudillo aurait pu représenter un danger pour les autres pays. Mais non! Personne n'a alors songé à voir en ce peuple espagnol, en son chef autoritaire, une menace pour la paix universelle. Mais voilà qu'en 1946 et 1947, le Général est dangereux. Il n'a pas pris part au conflit; il a observé une neutralité à laquelle Roosevelt lui-même a rendu hommage; il a maintenu la paix à l'intérieur et à l'extérieur... cet homme met la sécurité du monde en péril. Il faut rompre avec lui; il faut isoler son pays, la placer en quarantaine comme un chien galeux.

Laflamme & Bourassa

ANNONCENT

qu'ils viennent de s'équiper de nouvelles machines modernes pour la fabrication de blocs en béton de

8 x 8 x 16" et 4 x 8 x 16"

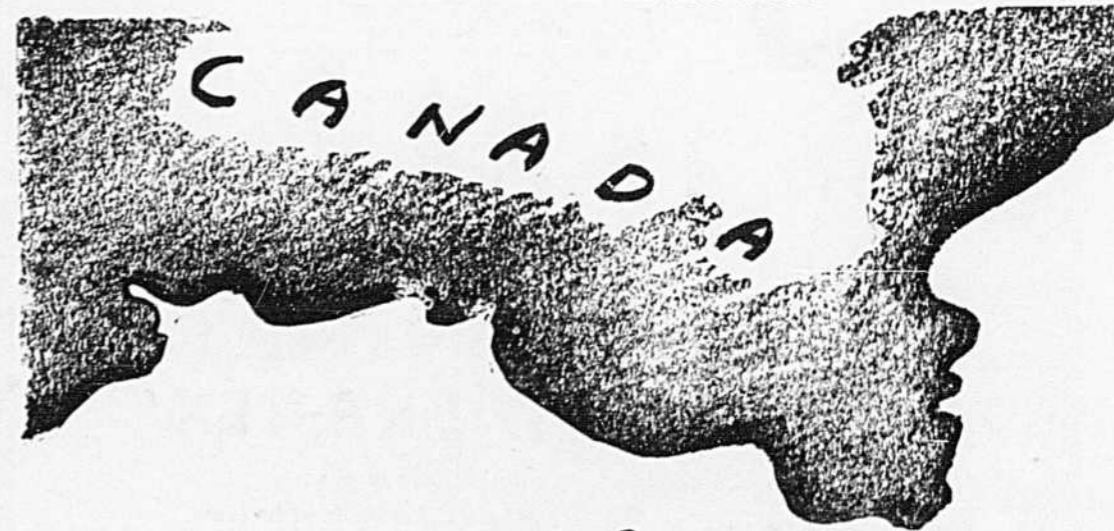
"VIBRES"

ce qui fait que ces blocs sont parfaits sous tous rapports.

Une visite vous convaincra

Tél. : 328-W — 328-J Saint-Jérôme, Qué

VIENT-IL A NOTRE RENCONTRE ?



LA CHIMIE AU SERVICE DES CANADIENS

"La chimie?"

Comment m'aide-t-elle?



SAIT-ON que le gagne-pain de la plupart des gens dépend plus ou moins de la chimie? Celle-ci fournit souvent la matière première ou un procédé essentiel au traitement du produit. En bien des cas, l'article ouvré est entièrement tiré de la chimie.

L'apport de la chimie à notre existence quotidienne est incalculable. Le chlore purifie l'eau que nous buvons. Des procédés chimiques améliorent les textiles. Les engrais assurent de meilleures récoltes. La chimie produit aussi la peinture et tanne le cuir. Par la "Cellophane", elle protège la santé; sous forme de nylon ou de plastiques, elle nous sert sans fin.

Nous sommes à l'âge de la chimie... et l'ovale C-I-L est vraiment le symbole d'une organisation consacrée au service des Canadiens.



L'ACIDE SULFURIQUE

par exemple...

De tous les acides commerciaux tirés de la chimie, aucun n'a de rôle plus utile que l'acide sulfurique. Il est indispensable même aux accumulateurs de votre auto. L'acide sulfurique est un produit de Canadian Industries Limited, 1135, côte Beaver Hall, Montréal.

176-47-5P

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

### Chronique Judiciaire

(Par: Marie-Rose Corbeil)



**"à présent, j'aurai le premier prix!"**

ISIDORE FRANCOEUR s'efforçait, depuis plusieurs années, d'améliorer son troupeau. Il a eu l'occasion d'acheter un taureau de race, et son gérant de banque lui a avancé l'argent nécessaire. Et maintenant il fonde de grands espoirs sur sa nouvelle génisse! Il la voit déjà remportant le premier prix à la prochaine Exposition d'automne. Encore quelques-unes comme elle, et il augmentera sa production de lait, et puis il tirera un joli revenu de la vente d'animaux à ses voisins.

Les succursales de banque, dans toutes les régions rurales, aident au progrès de l'agriculture et de l'élevage. Elles contribuent ainsi à l'accroissement de la masse des aliments qui affluent sur la table de famille, au Canada et dans des pays lointains.



COMMANDITÉ PAR VOTRE BANQUE

### Rapport du chef A.-R. Latour

Voici le rapport des activités des départements de feu, police et marché, pour la période du mois de juin 1947, tel que soumis par le chef de ces départements M. A.-R. Latour, aux autorités de la ville de St-Jérôme.

#### INCENDIES

Nombre total des appels, 15; Nombre d'appels (ville), 15; Nombre d'incendies, 3; Nombre de feux tuyaux ou cheminées, 12; Nombre de jets utilisés, 3; Nombre de pieds de boyaux 2 1/2", 950 pieds; Nombre de pieds de boyaux 3/4", 200 pieds; Nombre d'extincteurs employés, 4; Nombre de pieds d'échelles employées, 61 pieds; Montant des dommages causés par divers feux à la propriété: \$4,755.00; Nombre d'extincteurs rechargés gratuitement, 4; Nombre de feux que la machine "Booster" a été employée, 1; Nombre de feux que l'inspection du système d'alarme a été fait, 1; Nombre de feux qu'il y a eu des exercices de feu 1.

#### POLICE

Nombre d'accidents entre véhicules-automobiles, 22; Nombre de blessés dans ces accidents, 5; Nombre d'accidents de voirie, 1; Nombre d'automobiles et camions nuisant à la libre circulation et qui furent remorqués, 4; Nombre d'animaux conduits à l'enclos municipal, 9; Nombre d'animaux réclamés, 8; Nombre d'avis donnés au contremaître pour chemins et trottoirs en mauvais ordres, 4; Nombre de bicyclettes enregistrées, 11; Nombre de chiens abattus, 12; Nombre de personnes détenues dans les cellules, 13; Nombre de personnes libérées sans frais, 5; Nombre d'enfants égarés et re-

trouvés, 3; Nombre d'enquêtes pour divers vols et valeur des effets retrouvés, \$21.50; Nombre d'infractions au règlement 402 N.S. de circulation 101; et amendes payées, \$125.00; Nombre de personnes avisées pour licence de commerce, 6; Nombre de lampes de rues ne faisant pas de lumière, 66; Nombre d'objets trouvés, 4; Nombre d'objets trouvés et réclamés, 4; Nombre de permis accordés pour distribution de circulaires, 3; Nombre de plaintes pour objets perdus, 6; Nombre de plaintes pour animaux perdus, 2; Nombre d'avis pour licence de colporteurs (cultivateurs), 2; Nombre de plaintes pour vols (Valeur \$450.00), 17; Nombre de plaintes diverses, 31; Nombre de protections, 21; Nombre d'appels pour services divers, 174; Nombre de repas, 2; Nombre de plaintes pour enfants égarés, 4; Nombre de plaintes pour bicyclettes volées, 5; Nombre d'enquêtes pour bicyclettes volées, 5; Nombre de bicyclettes volées et retrouvées, 5; Nombre de bicyclettes abandonnées trouvées et réclamées, 4; Nombre de portes non barrées et rapportées par les constables de nuit, 19; Nombre d'inspection d'armes à feu, 1.

#### COUR DU RECORDER

Nombre de plainte devant la cour du recorder, 13; Nombre de plaintes devant le recorder, 3; Causes entendues par la cour du recorder, 13; Causes ajournées au mois de juillet, 5; Nombre de plaintes pour contravention au règlement 197 N.S., 8; Nombre de plaintes pour contravention à la loi des véhicules-automobiles de la Province (vitesse) 3; Nombre de plaintes pour contravention au règlement 309 N.-

La Cour des Sessions de la Paix, sous la présidence de M. le Juge Barrette, s'est tenue au palais de Justice de St-Jérôme, le 4 juillet 1947. Voici un résumé des causes entendues.

M. Ernest Brisebois, arrêté sous une accusation de "trespassing", a comparu devant la Cour, et sur motion faite par le plaignant, Louis Venich, représenté par Me Raymond Raymond, pour retirer sa plainte, cette motion est accordée. Me Léopold Nantel défendait l'accusé.

M. Aimé Beaudoin, de Mont-Rolland, sommé de comparaître sous l'accusation de vente illégale de boisson, et pour vente en temps prohibé, a comparu devant la Cour, et après avoir plaidé coupable, a été condamné à \$25.00 d'amende dans chacune des causes et aux frais. Me Gaston Gibeault, agissait comme avocat de la Commission des Liqueurs.

Pour avoir vendu de la boisson en temps prohibé, M. Ralph Forcier, de Mont-Rolland, a été condamné à \$50.00 d'amende et aux frais. Dans cette autre cause, Me Gibeault agissait également comme avocat de la Commission des Liqueurs.

Après avoir été appréhendé par les polices judiciaires sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans la gare du chemin de fer du C.P.R. et avoir commis un vol, un individu de Ste-Agathe des Monts, Maurice Desjardins, alias Gérard Brazeau, a comparu devant le Juge des Sessions de la Paix, et a fait option pour une enquête préliminaire qui a été fixée au 10 juillet 1947. Me Joseph Fortier occupe pour le plaignant.

Les autorités provinciales ont arrêté un individu du nom de Jean-Paul Jacques, demeurant à Montréal, pour vol de bicyclette. Le prévenu a comparu devant le Tribunal et a fait option pour une enquête préliminaire fixée au premier jour du terme de septembre 1947. Dans cette cause, Me Lucien Thinel occupe pour la Couronne.

Une autre enquête préliminaire a également été remise au terme de septembre. Il s'agit de la cause de M. Alfred Castonguay, de Carillon, appréhendé par les autorités provinciales pour voies de faits graves. Me Georges Héon, de Lachute, représente le plaignant.

Une dame de St-Jérôme, accusée de vagabondage, a plaidé coupable lors de sa comparution et a été condamnée au temps fait en prison. Me Lucien Thinel occupait pour la Couronne.

M. Gaston Martel, de Montréal, a été appréhendé pour vol d'automobile, et lors de sa comparution devant la Cour, a fait option pour une enquête préliminaire qui est fixée au deuxième jour du terme de septembre 1947. Me Lucien Thinel occupe pour la Couronne et Me Camille L. de Martigny défend l'accusé.

Pour avoir fait une fausse déclaration dans le but de retirer des prestations d'assurance-chômage, M. Raphaël Bourdon, de Lachute, a comparu devant le Juge Barrette. Vu le remboursement des montants reçus, la Cour l'a condamné à une heure de prison et aux frais de la cause. Me Raymond Raymond occupait pour la Commission d'Assurance-Chômage, et Me Fernand Legault, de Lachute, représentait l'accusé.

Plusieurs individus, pour infraction aux règlements du Comité Paritaire, ont été condamnés à \$1.00 d'amende et aux frais, après avoir plaidé coupable. Dans toutes ces causes, Me Raymond Raymond représentait le Comité Paritaire.

Pour avoir négligé d'arrêter sa voiture, après avoir frappé un auto, M. Roger Gareau, de la Conception, a été appréhendé par les Autorités Provinciales, et après avoir plaidé coupable, s'est vu condamné au temps fait en prison. Me Lucien Thinel occupait pour la Couronne et Me Camille L. de Martigny représentait l'accusé.

Plusieurs individus se sont vus condamnés aux frais de la cause, pour avoir été trouvés en possession d'appareils de jeux. Dans chacune de ces causes, il y eut confiscation des objets saisis. Me Lucien Thinel, occupait pour le plaignant.

### Belle finance de...

(Suite de la page 10)

ditions très favorables. L'emprunt comprenant \$54,100 de titres à 2 1/2%, un à dix ans, et \$70,900 de titres à 3%, onze à vingt ans, a été adjugé au prix de 100.527 à un syndicat formé de L.-G. Beaubien & Cie Ltée et la Banque de Montréal. L'argent emprunté coûtera à la corporation un loyer moyen net de 2.824%.

La finance précédente de Ste-Agathe-des-Monts avait été faite en avril 1945 avec la vente de \$130,000 d'obligations à 3-3 1/2%, séries vingt ans, de gré à gré, au pair.

Cinq soumissions avaient été envoyées pour la nouvelle émission dont quatre étaient au-dessus du pair. En voici la liste officielle:

- 2 1/2-3% L.-G. Beaubien & Cie, Ltée et Banque de Montréal 100.527
- Savard, Hodgson & Cie, Inc. 100.37
- Geoffrion, Robert & Gellinas Inc. 100.29
- A. E. Ames & Co. Ltd. 100.23
- René-T. Leclerc, Inc. 99.91

Les obligations portent la date du 1er juin 1947 et elles peuvent être rachetées par anticipation. L'emprunt (règlement No 181) a été contracté pour des travaux de pavages. Il avait été approuvé par une forte majorité, en nombre et en valeur, des électeurs propriétaires lors d'un referendum tenu les 21 et 22 février 1947.

L'évaluation imposable à Ste-Agathe-des-Monts est de \$2,596,040. La dette consolidée nette de la municipalité s'élevait au 31 décembre 1946 à \$440,122.72 dont \$292,175 encausée pour l'électricité et l'aqueduc. La population de la ville est de 5,000 âmes.

#### SALLE DU POSTE

Nombre de fois que la salle du poste a été occupée gratuitement par diverses organisations, 12; Nombre de fois que la salle du poste a été occupée moyennant rémunération (\$10.00), 1; Nombre de fois que ces organisations ont nettoyé la salle, 5; Nombre de fois que ces organisations ont payé pour le nettoyage de la salle (\$18.90), 7; Nombre de fois qu'une taxe d'affaires a été perçue pour une soirée de danse (\$5.00), 1; Somme remise au trésorier de la Ville, \$33.90.

#### MARCHE

Les recettes de la collection des places ordinaires du Marché, \$373.25; Les recettes de la collection des balances du Marché \$21.25; Les recettes pour permis de vente de la viande sur le Marché, \$40.00; Somme remise au trésorier de la Ville, \$434.50.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE No 9416

COUR SUPERIEURE Henri-Paul BLANCHARD, Demandeur.

— vs — John D. STEWART, Défendeur.

NOUS, soussigné, Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne, ORDONNONS au défendeur de comparaître au Greffe de la Cour Supérieure, dans le mois à compter de la dernière insertion des présents.

Donné au Palais de Justice, à St-Jérôme, ce cinquième jour de juillet 1947.

J.-F. Marchand, Protonotaire de la Cour Supérieure.

### The Eagle Lumber Co. Ltd.

300, rue St-Janvier — Tél. 60

#### ST-JEROME

Portes intérieures à deux panneaux pour peintures

#### GRANDEURS :

2- 0' x 6-8' x 1 3/8"	à	\$5.10
2- 4' x 6-8' x 1 3/8"	à	5.50
2- 6' x 6-8' x 1 3/8"	à	5.70
2- 8' x 6-8' x 1 3/8"	à	5.85
2-10' x 6-8' x 1 3/8"	à	6.65

**À LE VOIR ON S'APERÇOIT**

pourquoi le **TABAC À CIGARETTES VOGUE** EST SI EN VOGUE

Haché fin et uniforme, il est d'une belle couleur que seul peut produire un mélange des meilleurs tabacs.

**À LE ROULER** on reconnaît sa haute qualité, car il se roule facilement en une cigarette bien ronde et bien ferme.



Le jour : Tél. : 953-J  
Le soir : Tél. : 820-J

### Gontran LATOUR

Assurances générales  
Membre de l'Association des Courtiers en Assurance agréé

320, rue St-Georges  
Saint-Jérôme



### ATELIER DE REPARATIONS

SOUS LA SURVEILLANCE D'UN EXPERT

Département de peinture et débossage par de minutieux techniciens d'expérience.

Vendeur autorisé des automobiles "DODGE" et "DE SOTO".

Pièces de rechange.

### Giroux Automobile Enrg.

2, rue St-Georges — Tél. 181-168  
SAINT-JEROME

### Edouard Montpetit

L'université de Montréal inspira toute sa vie.

SUCCESSIVEMENT professeur, fondateur et directeur de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, puis secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit contribue depuis plus de quarante ans — avec distinction et discernement — à la progression de l'enseignement supérieur dans notre province.

Son influence s'est exercée bien au delà des salles de cours. Guide prudent et véritable ami des étudiants, il sait, avec une amène clairvoyance, résoudre leurs problèmes, leur prodiguer de précieux conseils, et les orienter avec perspicacité vers de fructueuses carrières.

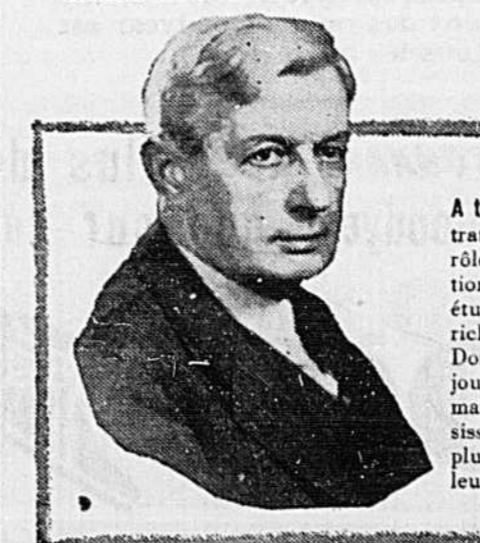
Il a représenté son université, sa province et son pays devant plusieurs congrès de diplomates et d'éducateurs européens. L'État le délégué aux conférences internationales de Gènes et de La Haye (1922), ainsi qu'après de l'Assemblée de la Société des Nations réunie à Genève en 1935.



Né à Montmagny, M. Montpetit a toujours eu à cœur de faire connaître à l'étranger l'évolution magnifique de sa patrie. En Sorbonne et à l'Université de Bruxelles, il a donné des séries de conférences sur le Canada.



M. Montpetit est l'auteur de nombreux ouvrages qui traitent de l'histoire et de l'économie politique. Il a maintes fois consacré ses vastes talents d'économiste et d'éducateur au service du public. Souvent nommé aux plus hauts postes, il a été membre du Comité fédéral de reconstruction d'après-guerre, président du Comité de révision des taxes de la province, directeur général de l'enseignement technique de la province, etc.



A titre de professeur et d'administrateur, M. Montpetit a joué un rôle prépondérant dans la formation intellectuelle d'innombrables étudiants soucieux de bénéficier des riches avantages qu'offre notre Dominion. Ces occasions sont aujourd'hui plus abondantes que jamais. Quelque carrière qu'ils choisissent, les jeunes Canadiens n'ont plus à chercher le succès hors de leur pays.

PUBLIÉ PAR

### Molson's

(tiré d'une série d'articles biographiques illustrant la carrière de Canadiens français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)

**PNEUS GOOD YEAR DE GRAND MILLACE À TEMPÉRAMENT**

VOYEZ LORRAIN AUTO LIMITEE POUR DES

Payez DURANT L'USAGE

Lorraine Auto Ltée  
304-6, rue St-Georges  
Téls : 58-59 Saint-Jérôme

Dépositaires G.M. pièces et accessoires.

**ALPHONSE RANGER**  
**Enrg.**  
 Entrepreneur-Electricien  
 Réparations générales  
 Spécialités : Réparations de laveuses et soudure à l'oxygène. — Pièces de rechange de laveuses "Beatty" et autres marques.  
 Vendeur autorisé des produits "Northern Electric" et "Beatty" : Frigidaires, poêles électriques, repasseuses, etc.  
**SERRURIER**  
 Téléphone 960-J  
 266, rue Labelle — Saint-Jérôme

**Paul Bissonnette,**  
 B.A., L.S.C., A.P.A., C.C.S.  
 Comptable public enregistré  
 Auditeur public accrédité  
 304, rue Labelle Tél. 1284 SAINT-JEROME

**Armand Parent**  
 A. P. A.  
 Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec  
 Classe "A"  
 Bureau : 500, avenue du Palais  
 Rés. : 389, Blvd Melançon  
 Tél. 122 — Saint-Jérôme, Qué.

Confiez vos travaux d'impression à  
**Imprimerie BEAUCAGE**  
 Jean-Paul BEAUCAGE, prop.  
 (Industrie locale et essentiellement jérémienne)  
**SERVICE ULTRA-RAPIDE**  
 Spécialités :  
 Faire-partis — cartes de visite et d'affaires — menus  
 Souvenirs mortuaires — papeterie de bureau  
 Programmes — Prospectus, Etc.  
 Tél. 1051-J  
 252, rue LAVIOLETTE — St-Jérôme

**FERBLANTIER — COUVREUR — PLOMBIER**  
 Installation chauffage à eau chaude  
**PAUL LOCAS**  
 Tél. 598 — 639, rue Labelle  
 SAINT-JEROME  
 SPECIALITE : Installation et réparation de paratonnerres en cuivre — Ouvrage garanti.

Avez-vous consulté  
**HENRI ROCHON ?**  
 Il peut vous louer une automobile pour vos randonnées cet été !  
 Appelez : 77-W-5  
**ST-JEROME DRIVE YOURSELF**  
 Saint-Antoine des Laurentides — Qué.  
 GARAGE : Réparations générales — Mécanique  
 Débossage — Soudure — Etc.  
 Mécaniciens diplômés — Service jour et nuit

**La Ferronnerie St-Jérôme Ltée**  
 Horace Limoges, président  
 Coins Godmer et Labelle St-Jérôme  
 Tél. : 742  
 Ferronnerie générale  
 Peintures "Canada Paint"  
 Produits "Barrett", tels que papier lambris, papier à couverture, bardeaux, etc.  
 Plomberie générale — Vitres  
 Matériaux de construction  
 SPECIALITE :  
 Serrures intérieures et extérieures, et tout article de maison  
 Notre motto : "QUALITE ET SERVICE"

**MUTATIONS DE PROPRIETES**

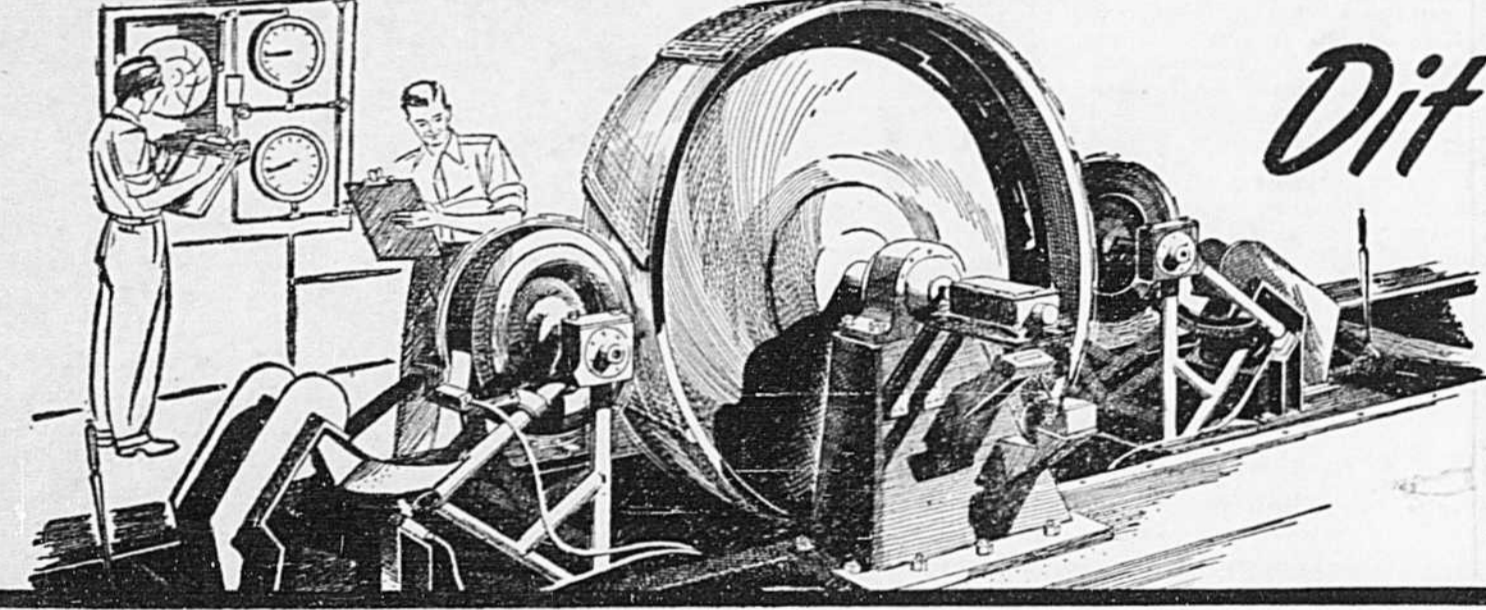
Avis des mutations enregistrées en la Ville Saint-Jérôme, durant le mois de Juin 1947.

4 juin. — Un extrait d'un acte de Partage, par lequel il appert que le No 469-166 Ville St-Jérôme est échu en partage à Me Léopold Nantel. Enregistré sous No 152406.  
 4 juin. — Une vente par Arthur Corbeil à Georges Brissette (325, rue O'Shea), le 24 mai 1947, du No 284A-40 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152416.  
 4 juin. — Une vente par Paul Locas à Henri Daoust (251 Montigny), le 29 mai 1947, de la moitié indivise du No 353-1 Ville St-Jérôme, avec la demie du commerce, des bâtisses dessus construites et du good will ou achalandage. Enregistrée sous No 152417.  
 4 juin. — Une vente par Henri Gagnon à Henri Labelle (116 Idéale), le 3 juin 1947, du No 497-1 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152419.  
 6 juin. — Une vente par Daniel Danis à Alexandre Charbonneau (laitier), le 23 mai 1947, du No 432-9 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152453.  
 6 juin. — Une vente par Arthur Finestone à Hormidas Marlinier, le 31 mai 1947, du No 4-36 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152460.  
 6 juin. — Une vente par Henri Dupras à Hippolyte Sigouin (597, rue Fournier), le 14 mai 1947, de partie du No 49-25 Ville St-Jérôme, mesurant 35 pieds de largeur en front sur la rue Lorrain, sur 56 pieds de profondeur dans la ligne est et 57 pieds de profondeur dans la ligne ouest. Borné en front vers le sud par la rue Lorrain, en arrière, vers le nord, par le lot No 49-24, d'un côté, vers l'est par le No 49-26 appartenant à Frédéric Dupras ou représentants, et de l'autre côté, vers l'ouest par partie du No 49-25 appartenant à Albert Gauthier. Enregistrée sous No 152472.  
 6 juin. — Une vente par Rodolphe Dupuis à Albert Jolicoeur (Village St-Jovite), le 22 mai 1947, du No 7-8 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152486.  
 6 juin. — Une vente par Rolland Desjardins à Honoré Huot (Par St-Jérôme), le 26 mai 1947, du No 1-36 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152494.  
 6 juin. — Une vente par Armand Parent et Lucien Parent à Joseph Thémins (rang du Cordon), le 26 mai 1947, d'un emplacement composé de la partie est du No 284-104 Ville St-Jérôme, et de la partie ouest du No 284-105 Ville St-Jérôme, mesurant 60 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Borné en front au nord, par l'avenue Parent, en arrière, au sud par partie par le morceau ci-après décrit en 2e lieu et partie par autre partie du No 284-107, appartenant à Emmanuel Alarie; d'un côté, à l'ouest par la partie ouest du No 284-104 appartenant à Alphonse Therrien et de l'autre côté, vers l'est par la partie est du No 284-105, appartenant à Georges Lavarière. 2e de partie du No 284-107 Ville St-Jérôme, mesurant 47 pieds de largeur dans les lignes nord et sud, sur environ 52 pieds de profondeur dans les lignes est et ouest; la ligne ouest dudit morceau de terrain étant située à 100 pieds à l'est de la rue Léonard. Borné au nord, par l'emplacement en 1er lieu décrit, au sud, par le No 284-114 et partie par le No 284-111, à l'ouest par une partie du No 284-107 appartenant à Emmanuel Alarie et à l'est par autre partie du dit No 284-107. Enregistrée sous No 152495.  
 6 juin. — Une vente par Armand Parent et Lucien Parent à Marcel O'Reilly (117 rue de la Rivière), le 27 mai 1947, de la partie ouest du No 7-7 Ville St-Jérôme, mesurant 53.7 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise ou plus ou moins. Borné en front, vers le nord, par la rue de la Rivière, en arrière, vers le sud, par le No 8 (Fabrique Ste-Paule), d'un côté, vers l'ouest, par le No 7-8 et de l'autre côté, vers l'est, par le résidu dudit No 7-7. Enregistrée sous No 152496.  
 6 juin. — Une vente par Léonidas Dagenais à David Desroches (551A rue St-Georges), le 28 mai 1947, du No 278-8 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152499.

6 juin. — Une donation par Joseph Desjardins à Delle Claire Desjardins, le 30 mai 1947, du No 283-49 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152501.  
 6 juin. — Une vente par Delle Claire Desjardins à Joseph Desjardins, son père, le 30 mai 1947, d'un emplacement composé : a) du No 281-2 Ville St-Jérôme. b) du No 282-1 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152502.  
 16 juin. — Le testament de Léon Charbonneau, le 14 juillet 1913. Par lequel il légua tous ses biens à son épouse Maria Larocque. Parmi les biens légués se trouve : la moitié de communauté de biens dans partie du No 344-2 Ville St-Jérôme; bornée en avant par la rue St-Faustin, en arrière par le No 344-3 du côté ouest par l'emplacement de Joseph Oumet, partie No 344-2 et 344-1 et vers l'est par une rue No 344-13. Enregistrée sous No 152625.  
 16 juin. — Une vente par Armand Parent et Lucien Parent à Adélar Legault (166 rue Brière), le 12 juin 1947, de partie du No 283-90 Ville St-Jérôme, mesurant 47 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise, borné au nord par le No 283-89, à l'ouest par la partie No 283-94, au sud par autre partie du No 283-90 et à l'est par la rue du Plateau. Enregistrée sous No 152634.  
 19 juin. — Une vente par Alfred E. Cloutier, à François Auguste Lorrain, le 17 juin 1947, d'un emplacement composé : a) du No 468-4-2, b) du No 468-5, c) du No 468-6 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152678.  
 20 juin. — Une vente par Armand Parent et Lucien Parent à Delle Marie Rose Corbeil (367 O'Shea), le 31 mai 1947, du No 284-179 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152699.  
 20 juin. — Une vente par Henri Gagnon à Roger Lapierre (St-Antoine), le 4 juin 1947, du No 497-31 Ville St-Jérôme non encore officiel. Lequel emplacement mesure 50 pieds de largeur par la profondeur qu'il y a à partir de la rue No 497-18 à aller à la rivière du Nord et est borné comme suit : au nord-ouest par la rue 497-18, au sud-est par la rivière du Nord, au nord-est par Rolland Gratton, propriétaire du lot No 497-30, au sud-ouest par Jean-Paul Plouffe, propriétaire du No 497-32. Enregistrée sous No 152700.  
 20 juin. — Une vente par Ovilla Gascon à Ernest Corbeil (379 rue Oumet), reçue devant Me J. Jarry, notaire, le 10 juin 1947, du No 49-70 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152706.  
 27 juin. — Une vente par Yvon R. Comiré à Docteur Albert Duval, le 14 juin 1947, d'un emplacement composé : a) du No 284-54 et b) du No 283-19 Ville St-Jérôme. 2e des Nos 284-77 et 283-66. Enregistrée sous No 152818.  
 27 juin. — Une vente par Dame Léontine Aubry, épouse Clermont à Henri Gareau (St-Jovite), le 14 juin 1947, du No 12-10 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152819.  
 27 juin. — Une vente par Georges Allaire à Joseph Tourangeau (St-Calixte Co. Montcalm), le 18 juin 1947, du No 284-109 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152824.  
 27 juin. — Une vente par Georges Allaire à Joseph Tourangeau (St-Calixte Co. Montcalm), le 18 juin 1947, du No 284A-103 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152825.  
 30 juin. — De testament de Mélodie Roy, Vve J.-B. Lafrance, le 31 octobre 1945, par lequel elle légua tous ses biens à son gendre Alfred Potvin (226 rue St-Janvier). Parmi les biens légués se trouve le No 363-9 Ville St-Jérôme. Enregistrée sous No 152861.  
 30 juin. — Une vente par Delle Thérèse Rochon à Joseph Nadon, le 19 juin 1947, de partie du No 479 Ville St-Jérôme, mesurant 7 pieds de largeur en front sur la rue Laviolette par 46 pieds de profondeur et se terminant à rien en rejoignant le No 478, propriété de l'acquéreur; et est borné comme suit : à l'est par la rue Laviolette, au nord par le No 479, au sud par le No 478. Enregistrée sous No 152866.  
 30 juin. — Une vente par Jean Baptiste Bock à Louis Lapierre et David Lapierre, le 25 juin 1947, de la partie du No 479 Ville St-Jérôme, en bordure de la rue Laviolette et qui mesure 50 pieds de largeur et 150 pieds et environ 53 pieds de largeur à la profondeur de 159 pieds et est borné comme suit : en front à l'est, par la rue Laviolette, au nord par J.-P. Bastien ou représentants, à l'ouest par l'emplacement ci-après décrit et au sud par Rosario Brunet ou représentants, 2e de partie du No 479 Ville St-Jérôme, contigu à celui ci-dessus décrit et à celui de Rosario Brunet et qui mesure 195 pieds dans la ligne nord, environ 146 pieds dans la ligne ouest environ 195 pieds dans la ligne sud et environ 140 pieds dans sa ligne est et est borné comme suit : à l'est par l'emplacement en premier lieu décrit et celui de Rosario Brunet, au sud par le terrain de M. Nadon, à l'ouest par J.-P. Bastien, de même qu'au nord. Enregistrée sous No 152878.  
 30 juin. — Une vente par Charlemagne Huot à Horace Huot, Jean-Paul Huot et Villeneuve Huot, reçu le 30 juin 1947, le du No 290 Ville St-Jérôme, moins cette partie vendue à Dame Ernest Fournelle, contigue au No 289 et qui mesure environ 15 pieds de largeur par 120 de profondeur. 2e du No 291 Ville St-Jérôme, moins une lisière de terrain de 35 pieds de largeur par 120 pieds de profondeur du côté sud dudit lot et vendu par ledit C. Huot à Adélar Beauchamp, 3e des Nos 284-1 et 284-2 Ville St-Jérôme, moins la partie vendue à B. Gougeon. Enregistrée sous No 152879.

Saint-Jérôme, le 4 juillet 1947.  
 (signé) LEONARD & TURBIDE,  
 Régistres.

**L'ÉPREUVE DE TORTURE**



**Dit LA VÉRITÉ AU SUJET DES PNEUS**

**ET PROUVE QUE les Goodyear vous donnent davantage pour votre argent**



Exigez le pneu qui s'est révélé le meilleur dans l'épreuve de torture... et sur la route —  
**GOODYEAR**  
 sur votre auto neuve... ou pour fins de rechange.

QU'EST-CE que l'épreuve de torture? Deux pneus... un Goodyear et un pneu d'une autre marque... sont fixés en position de marche contre un tambour commandé par moteur. La surface du tambour est garnie d'épaisses barres d'acier.  
 On tourne le commutateur! Le tambour se met à tourner... entraînant les pneus sur lesquels il exerce une égale pression... et qu'il martèle sans répit... 24 heures par jour. Les deux pneus subissent simultanément cette terrible épreuve.

L'un de ces pneus finit par manquer. Mais l'autre continue de tourner pendant longtemps! Le gagnant? Épreuve après épreuve donne le même résultat: Le rendement des pneus Goodyear est supérieur à celui de tous les autres!

D'autre part, les pneus Goodyear sont éprouvés en comparaison de tous les autres au cours de vastes épreuves, sur de nombreux camions et de nombreuses autos, et leur rendement l'emporte encore.

Naturellement, l'épreuve finale de la supériorité des Goodyear a été faite par des millions d'automobilistes comme vous... sur leurs propres voitures. Le résultat? Pendant 32 années consécutives, Goodyear a été le pneu de premier choix du Canada.

Vous ne restez pas premier à moins d'être le meilleur!

Mettez de nouveaux Goodyear sur votre auto aujourd'hui. Vous en obtiendrez plus de millage... plus de sécurité... plus de valeur pour votre argent.

**IL N'EST PAS ÉTONNANT QUE—Plus de gens roulent sur des pneus Goodyear que sur toute autre marque**

**GOODYEAR**

**Résultats des examens officiels de fin d'année au Collège de St-Jérôme**

**NOM ET POURCENTAGE**  
 En 10e année  
 16 élèves ont été présentés et 9 ont réussi. Les 5 premiers sont: MM. Jean-Luc Thibault, 84.3; Jules Lebeau, 83.1; Raymond Claveau, 82.6; Jean-Marc Nantel, 73.  
 En 9e année  
 18 ont été présentés et tous ont réussi. Les 5 premiers sont: MM. Gérard Lapointe, 82.1; Gilles Cadieux, 77.1; Guy Cadieux, 76.5; La-Marie Bertrand, 75.6; Roland Paradis, 75.3.  
 En 7e année A  
 21 ont été présentés et tous ont réussi. Les 5 premiers sont: MM. Claude Farley, 87.9; Jacques Castonguay, 85; André Larocque, 84.9; Raymond Legault, 82.9; Denis Beaudry, 82.4.  
 En 7e année B  
 22 ont été présentés et 20 ont réussi. Les 5 premiers sont: MM. André Paquin, 89.6; Claude Vermette, 85; Jérôme Forcier, 84; Serge Allaire, 82; Maurice Toupin, 79.5.  
 En 7e année C (Classe intermédiaire)  
 16 ont été présentés et 13 ont réussi. Les 5 premiers sont: MM. André-C. Paquette, 77.6; Gilles Leblanc, 75.4; Raymond Tessier, 74.2; Maurice Lachance, 73.1; André Farley, 71.6.

directeur Isidore. Étaient également présents: MM. Lessard et Charbonneau, commissaires d'écoles et plusieurs membres du comité de l'Amicale des Anciens Elèves.

Après quelques mots de la part du Frère Directeur et de M. Anthony Lessard, il y eut présentation d'un film et rafraichissements.

**Honneur à un ancien citoyen de St-Jovite**

Félicitations et vœux de bon voyage à M. René Guénette, rédacteur en chef de "L'École canadienne", organe de la Commission des écoles catholiques de Montréal, désigné par la Corporation générale des instituteurs et des institutrices de la province comme son représentant à un congrès d'éducateurs qui se tiendra à Genève ainsi qu'à la réunion de l'UNESCO à Paris.

M. Guénette célébra, l'an dernier, ses 25 années d'enseignement à Montréal et il est en mesure, mieux que quiconque, de représenter dignement nos instituteurs et institutrices à ces grandes assises internationales. Il connaît très bien les problèmes de ses confrères et il connaît aussi, à fond, tous ceux de l'éducation. Homme d'une grande culture, M. Guénette est un diplômé de la Sorbonne et il s'est révélé, soit à titre de professeur, soit à titre de conférencier ou encore d'écrivain, un grand ami de la jeunesse et un apôtre de la cause de l'éducation.

A Genève comme à Paris, l'enseignement canadien-français aura un délégué qui lui fera honneur.

M. René Guénette est originaire de St-Jovite et est le frère d'un de nos estimés concitoyens, M. Ernest Guénette, gérant du magasin Woodhouse, de St-Jérôme.

La moyenne de l'année, y compris celle des examens de juin, classe monsieur Raymond Claveau en tête de la 10e année, avec un pourcentage de 84.9. Il devient par conséquent le gagnant de la bourse d'études au Mont-Saint-Louis.  
 En 9e année, monsieur Gérard Lapointe se classe 1er pour l'année, avec une moyenne de 83.5%. Il a droit au prix de \$25.00 offert par l'Amicale des Anciens élèves.

La remise des diplômes et certificats eut lieu mercredi dernier, le 2 juillet, à 7 heures et demie du soir, sous la présidence de M. l'abbé Paul Labelle, représentant de M. le Curé, et du frère



# LE MONDE



# SPORTIF



## St-Jérôme triomphe du Mansfield 10 à 5

(Par Gaston LAPORTE)

Dimanche dernier, les Jérômiens ont remporté une éclatante victoire au compte de 10 à 5, dans une partie régulière de la Ligue métropolitaine.

L'équipe locale a affiché une brillante tenue à la défensive. L'étoile de la partie fut notre jeune lanceur Raymond Aubry qui retira 7 frappeurs au marbre. Mais il ne faut pas non plus passer sous silence la brillante tenue de Gaëtan Charbonneau qui a fait des arrêts spectaculaires qui ont été applaudis à maintes reprises de la foule.

Par cette victoire, les Jérômiens sont restés seuls en troisième position, mais nous sommes assurés que les clubs adverses devront lutter ferme car nous apprenons de source officielle que le Gérant Larry Beauchamp vient de mettre sous contrat deux nouveaux joueurs en la personne de Gerry Stringer, ancien receveur du St-Jérôme il y a deux ans. Nous sommes assurés qu'il pourra rendre un aide précieux à l'équipe Jérômiennne, comme il l'a si bien démontré dimanche dernier. N'oublions pas aussi la venue de J. Levert qui a fait ses débuts dimanche dernier.

L'équipe Jérômiennne compte actuellement 18 joueurs sous contrats, ce qui laisse prévoir que les Jérômiens devraient terminer en première place.

Fauvelle, Gingras, Tino Martin et Gaëtan Charbonneau ont été les gros canons du club local, avec chacun 2 coups sûrs tandis que pour Mansfield, Gouzinko et Payette ont eue aussi chacun deux coups sûrs à leur crédit. Les arbitres pour cette partie étaient Vallée et Durand.

**EXCURSION DIMANCHE A LONGUEIL**

Tous les supporters de l'équipe Jérômiennne seront heureux d'apprendre que la direction a organisé pour dimanche une excursion, alors que l'équipe locale ira rendre visite au club Longueil, dans une partie régulière de la Ligue Métropolitaine.

Comme nous nous sommes assurés du service d'un autobus, nous demandons de bien vouloir réserver vos places. Pour informations, veuillez communiquer avec M. Jean Clermont, en appelant 163. Le départ se fera à 11 heures 30, au terminus du Provincial Transport.

**REMERCIEMENTS**

Nous continuons, comme par les semaines précédentes, à donner une liste des généreux souscripteurs qui ont bien voulu verser différentes sommes d'argent pour permettre à l'équipe Jérômiennne de mener à bonnes fins ses activités.

Ce sont: MM. Roméo Pilon, Taxi du Parc, Bernard Gareau, propriétaire de l'Echo du Nord, Albert Vallancourt de Rex Taxi, Jean-Paul Lapointe, Tibie Auger, M. Carpentier, L. Gougeon, La Perfection St-Jérôme, Ingénieur Marip, Magasin Harry, Silver Gronge, C. Fréchet, réparations de radios, Henri Daoust, restaurateur, Auguste Lauzé, épicier, M. Rolland Desjardins, Charles Campeau, Marché Central, Fabien Richer, épicier, Restaurant du Bowling.

A tous, nos sincères remerciements.

### Ce fameux tournoi de golf

Les as du golf des Etats-Unis, d'Australie, des Bermudes et du Canada partiront bientôt pour Toronto, où ils se réuniront au terrain du club de golf Scarborough afin de s'y disputer des prix en espèces au montant de \$10,000, ainsi que les trophées du championnat omnium canadien, dont le tournoi s'ouvrira le 16 juillet.

Les \$10,000 sont offerts par la Maison Seagram. Le champion touche le premier prix, soit \$2,000; la coupe d'or Seagram, qui reste en sa possession pendant un an; ainsi qu'une réplique de cette coupe d'or qui devient sa propriété. D'autre part, le meilleur golfeur professionnel canadien reçoit la majeure partie d'un prix spécial en argent — réparti exclusivement entre les joueurs du Canada — ainsi que le trophée Rivermead, qu'il garde pendant un an.

Outre le premier prix de \$2,000, décerné au vainqueur du tournoi de 72 trous, disputé en quatre jours, un prix de \$1,400 est décerné au deuxième, et un autre de \$1,000 au troisième. Il y a aussi un prix de \$800 pour le quatrième, de \$550 pour le cinquième, et des prix de \$50 pour tous les autres concurrents, jusqu'au 20e inclusivement.

Les meilleurs joueurs canadiens reçoivent des prix spéciaux et auxquels les concurrents de l'étranger n'ont pas droit. Il s'agit des prix suivants: \$250 et le trophée Rivermead pour le meilleur professionnel canadien du tournoi; \$200 au suivant, \$125 au troisième, \$100 au quatrième, \$75 au cinquième et \$50 au sixième.

C'est en vue de ces prix que certains des meilleurs golfeurs du continent et d'autres pays participent au tournoi des 16, 17 et 18 juillet. Le quatrième et dernier jour, le nombre des concurrents se limite aux 75 golfeurs qui ont obtenu les meilleurs scores pendant les trois premiers jours. C'est le plus bas résultat aggloméré des quatre jours qui détermine le championnat, l'octroi du premier prix en argent et la détention de la coupe d'or Seagram.

**Sainte-Adèle**  
(M. A. Foucher)

Nous soupirions depuis longtemps pour que le soleil nous accorde son sourire d'or. Voilà que nous sommes servis copieusement. De la chaleur, de la grande chaleur! Puis que dire des moustiques! Calamité des campeurs de fin de semaine, des pêcheurs! Espérons que nous atteindrons enfin cette température modérée, clémente que souhaitent touristes et villageois.

— Nous félicitons la Chambre de Commerce des Jeunes, de Ste-Adèle, pour l'heureuse initiative qu'ils ont eue en inaugurant la saison du tourisme par cette parade d'embellissement. En effet, samedi après-midi, une parade avait lieu dans les rues de Ste-Adèle, ayant en tête les cadets et corps de clairon de Ste-Agathe. Monsieur Claude-Henri Grignon, écrivain et maire de Ste-Adèle, apparaissait près de la reine du jour, mademoiselle Aline Desjardins. Royauté durable d'un savoir et du talent aux côtés d'une royauté éphémère d'un jour.

Miles Jacqueline Desjardins et Claire Deslauriers escortaient la reine comme demoiselles d'honneur.

Des rafraichissements furent gracieusement offerts par M. Bélec, propriétaire du Val Dome, qui manifeste en toutes occasions son bel esprit sportif. M. Grignon adressa la parole avec verve et encouragea sa population à travailler à l'embellissement du village. Monsieur F.-X. Moisan, président, remercia de façon élogieuse.

Notons que les profits de cette fête ont été offerts à la Colonie de Vacances qui campe actuellement à Ste-Adèle, ce qui ajoute à la gracieuseté du geste.

— Nous avons pour la saison d'été une colonie de vacances à Ste-Adèle. Ce sont les enfants de la crèche sous la direction des Révérendes Soeurs Réparatrices du Divin Cœur. Cette belle oeuvre de enfants abandonnés mérite toute notre attention et nous faisons tout ce qui est actuellement possible pour rendre agréable le séjour de ces enfants. Nombreux sont les gens de Ste-Adèle qui vont faire un tour de ce côté pour offrir gâteries et sucreries. Soulignons en passant la générosité des familles Alepin et Sauvé qui a permis l'installation ici de ces enfants. Il serait à souhaiter que beaucoup de villages nous imitent et offre un coin de sa

### Le cycliste Roméo Morin continue ses randonnées à travers le Canada

Roméo Morin n'est pas un inconnu à St-Jérôme, non plus que dans la province de Québec, voire même dans tout l'Est du Canada et des Etats-Unis. A cheval sur sa vélo, il a visité les provinces de Québec et d'Ontario ainsi qu'une quinzaine d'Etats de la république voisine. C'est dire qu'il a vu du pays et que la géographie physique des régions qu'il a visitées lui est familière. De son avis, la bicyclette est l'un des plus agréables moyens de locomotion pour le voyageur désireux de voir, de contempler, d'admirer les beaux paysages changeants et les panoramas grandioses qui se déroulent sous ses yeux.

M. Morin est un poète qui s'ignore. Grand enthousiaste de la nature et de ses beautés, il aime s'arrêter pour contempler et méditer, quand un tableau est particulièrement saisissant et force le regard ainsi que l'admiration. Nous sommes de son avis. Oui, l'automobile et le chemin de fer sont trop rapides pour les voyageurs désireux de communier à la nature, d'en savourer longuement les traits toujours changeants et sans cesse plus beaux.

Evidemment, tous les amis des grands espaces ne peuvent pas se payer les loisirs de plusieurs mois de vacances pour se lancer sur les grandes routes, à cheval sur une monture d'acier dont l'énergie et la puissance du galop dépend de la force des jarrets de son cavalier et de la souplesse de ses poumons. Le voyageur ordinaire prend le train et, en très peu de temps, il parcourt d'immenses régions, pour se baigner les yeux et l'âme de beautés dont il rêve ensuite l'année durant.

Il faut dire que M. Morin ne travaille que durant la saison des neiges. Rembourseur de son métier, il est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis plusieurs années et il trime dur, durant

les mois d'hiver, aux usines Angou. Mais dès la fonte des neiges, la fièvre des grandes randonnées le reprend. En avril, où en mai, il dit au revoir à ses compagnons de travail et il prépare fiévreusement son prochain grand voyage. Il s'entraîne par des petites randonnées de fin de semaine, parcourant, en trois jours, de 250 à 300 milles. C'est là un entraînement qui mettrait bien d'autres cyclistes à bout de souffle.

**91,000 milles**

Ce champion du cyclo-tourisme a couvert à date une distance de 91,000 milles, à cheval sur sa bécanne à travers le Canada et les Etats-Unis. L'été dernier, il a ajouté un autre record à ceux qu'il possède. Il a accompli la première randonnée à vélo de Montréal à Bale Comeau, situé à environ 430 milles de la métropole. Il a franchi cette distance en cinq jours et demi, passant par la côte nord, c'est-à-dire la région la plus montagneuse du nord québécois. A Bale Comeau, il a visité les fameuses usines de pulpe. "J'ai été étonné, dit-il du développement de cette bourdonnante petite ville. La population atteindra probablement, avant longtemps, le chiffre de 10,000 âmes. C'est déjà une belle ville. On y applique les principes de l'urbanisme."

Il est le seul cycliste à avoir parcouru la province de Québec en entier et il peut vous parler, en connaissance de cause, de ses 6,000 ponts. Il a également parcouru l'Ontario en tout sens.

"C'est encore la province de Québec qui est la plus belle, dit M. Morin. Sans doute, ajoutait-il, l'Ontario a des sites merveilleux, dont celui des chutes Niagara nous laisse ébahis d'admiration. Il y a aussi ces mille jolies que sont les Mille Lacs. Il y a le lac Muskoka et les 30,000 lacs de la Bale Georgienne, ainsi que les Grands Lacs. Mais Québec a la Gaspésie, c'est-à-dire la mer; les Laurentides, avec le parc national du même nom; la région du Saguenay, avec ses caps gigantesques et son fjord; le lac St-Jean; la chute Montmorency, moins large, mais de 100 pieds plus haute que la Niagara; le lac Memphremagog et les montagnes de la région; et, comme couronnement, la vieille capitale; cette ville française de Québec, qui est le joyau du Nouveau-Monde et dont le charme subtil dépasse, au dire des touristes, tout ce qu'Ontario et les autres provinces du Canada peuvent offrir.

**De Halifax à Vancouver**

Cette année, pour fêter le vingtième anniversaire de l'a-

### Terrebonne...

(Suite de la page 10)

ver un endroit plus propice que celui-ci.

D'après M. Charlemagne Labelle, propriétaire de l'Hôtel Central, les taux de l'électricité sont trop onéreux dans notre Ville. M. Labelle désire que les taux appliqués aux hôtels soient les mêmes que ceux de l'industrie manufacturière. Comme ces taux ont été établis par des experts, ainsi que le soutient l'échevin Grenon, Terrebonne ne peut en aucune façon donner satisfaction à M. Labelle.

Un groupe de chauffeurs de taxis désirent qu'un autre groupe de Terrebonne placent leur "stand" de manière à observer le règlement municipal qui défend de bâtir à un étage à moins que l'habitation soit à au moins vingt-un pieds du trottoir. Le Conseil entend donner suite à cette demande et de rendre justice aux deux partis intéressés.

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Néré Legault, un vieux de notre paroisse, décédé à l'âge de 87 ans. Il était le frère de M. Georges Legault, maire de la paroisse de Ste-Adèle en bas. M. Georges Legault est particulièrement éprouvé puisqu'il a perdu ces jours-ci une petite-fille de 17 ans, noyée près de St-Jérôme.

— Monsieur Jusuf Karsh, artiste de grande renommée, passe quelque temps au Chanteclerc.

— Madame Raoul Painchaud, de Montréal, est en promenade à Ste-Adèle depuis une quinzaine de jours et partira pour un séjour à Old Orchard.

— Monsieur et Madame Paul Juffrene et leurs enfants passeront l'été à Ste-Adèle, dans leur villa.

— Le notaire et madame Léandre Desjardins, de Montréal, passeront l'été à leur villa.

— Plusieurs paroissiens de Ste-Adèle ont assisté aux fêtes mariales à Ottawa, entre autres, monsieur et madame Jos Dumouchel, la famille de M. Marinien, Miles Arbique, Guay, Thibodeau, ainsi que mademoiselle Claire Grignon.

— Un goûter a été servi aux enfants de la Crèche, fête organisée par Monsieur Charest, sous la présidence de Monsieur le curé Broillet. MM. Delisle et Arbique étaient présents ainsi que plusieurs autres qui ont contribué à la fête.

— Monsieur J. Alary, sculpteur de renom, établi à Ste-Adèle, depuis six ans, aura des pièces intéressantes à offrir à nos touristes. Encourageons les beaux talents de chez nous. M. Alary est connu comme animalier, c'est un travailleur acharné et un homme de grande énergie.

— Mlle Suzette Panet-Raymond, promue récemment au rang d'Officier Provincial féminin dans la Brigade Ambulancière St-Jean, était de passage à Ste-Adèle cette semaine, chez mademoiselle Ant. Foucher. Cette nomination est un honneur pour les canadiennes-françaises et nous lui offrons nos meilleures félicitations.

— Monsieur Charles Hudon, de Montréal, était de passage à Ste-Adèle, en fin de semaine.

— Mlle Marguerite Desmarais était de passage à Ste-Adèle, cette semaine. Ceux et celles qui ont lu, dans le programme estival des Concerts Symphoniques, sa traduction du Réve de Gérontins se rappelleront le beau travail fourni par Mlle Desmarais qui écrit de façon très nuancée.

Ste-Adèle devient de plus en plus intéressant, les artistes et les écrivains aiment venir se reposer et s'inspirer de notre belle nature.

**Consultez un spécialiste**

Dans une mise en garde contre les traitements personnels, les autorités sanitaires nationales à Ottawa citent l'oracle ancien: "L'homme sage admet ne rien savoir".

Ignorance n'est pas faiblesse, mais sagesse, font remarquer les médecins, et cette vérité s'applique surtout au domaine hautement spécialisé de la médecine. Sans formation médicale, il y a folie à tenter un traitement. Pourtant, plusieurs personnes le font par leur négligence à prendre conseil dans la maladie et leur pratique personnelle de la médecine.

M. MAURICE GAGNON, de Montréal, vient d'être nommé gérant de la publicité de la Brasserie Molson. Il était auparavant représentant de la Canadian Street Car Advertising Company et servit cinq ans dans la Marine Royale Canadienne durant la guerre.

### Courses à St-Jérôme

le 20 Juillet à 2.30 hrs

**Grand Derby Hôtel Lapointe de \$2500.00**

Entrée: 75¢

Ces courses devaient avoir lieu dimanche prochain, le 13 juillet, mais ont été remises au 20 juillet, afin de collaborer avec les autres Clubs de Courses de la province qui ont dû remettre leur programme de dimanche dernier à cause de la pluie.

LA DIRECTION.

### DE BONS COMPAGNONS

Madame F. A. Clarke, de Newport, près de Pemsby, Great Yarmouth, Norfolk, a voyagé, durant ces neuf dernières années, des mille milles à travers la Bretagne, avec son chien basset "Pip" et son chat "Squeak", dans un panier posé à l'arrière de sa bicyclette. Ni l'un ni l'autre ne sont attachés, mais n'ont jamais tenté de sauter pour désertir. Ils ne font que s'asseoir et regarder. Lorsque madame Clarke laisse sa bicyclette, ils attendent patiemment son retour. On les voit ici, en compagnie de Mme Clarke, sur la fameuse rue Fleet, à Londres.

### Grande soirée dansante au profit du club de baseball de St-Jérôme

Samedi, le 26 juillet, à 8 heures 30, au salon Mauve de l'hôtel Maurice, aura lieu une grande soirée dansante au profit du club de St-Jérôme. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. le Maire Charles Aubry et de M. le Juge Hermann Barrette.

De nombreux prix de présence seront distribués au cours de cette soirée qui promet d'être un succès sans précédent.

Les billets sont en vente actuellement par tous les joueurs de l'équipe Jérômiennne.

Le prix en est minime et tout le monde se fera un plaisir de venir encourager l'équipe locale. Qu'on se le dise.

### Paul Grattan est vainqueur à Ste-Scholastique

Un franc succès a couronné la matinée de courses sous harnais présentée dimanche dernier à Ste-Scholastique. Harris Beauchamp agissait comme juge au départ, Paul Grattan a brillé dans le 218 et remportant les honneurs des trois épreuves.

Voici les résultats:

Classe du comte — \$100 — Collegio, 1-2; Red Henley, 3-1; Calumet Den Mack, 8-8; Kerjola la Princesse, 6-3; Mede Donat, 4-6; May Bears, 5-5; Pear Grattan, 2-5; Gabriel Oka, 7-8; temps 2:37; 2:30½.

Classe nommée — \$200 — Betty Hugo, 3-1-2; Red Centry, 2-3-1; Lady Direct, 4-4-4; Lady Frisco, 1-2-3; temps 2:19½; 2:11½; 2:11½.

Classe 2.22 — \$200 — Jitterbug, 3-3-1; Black Peter, 1-1-2; Ste-Genevieve Girl, 4-4-4; Margo Patch, 2-2-3; temps 2:14; 2:16; 2:15½.

Classe 2.18 — \$250 — Paul Grattan, 1-1-1; Grattan Henley, 2-5-2; Sir Henley, 4-2-5; San Yen, 5-4-3; Christopher Stout, 3-3-4; temps 2:13½; 2:15½; 2:17.

### En charge de la publicité

M. MAURICE GAGNON, de Montréal, vient d'être nommé gérant de la publicité de la Brasserie Molson. Il était auparavant représentant de la Canadian Street Car Advertising Company et servit cinq ans dans la Marine Royale Canadienne durant la guerre.

### Un tire-pois mesurant 7 pieds de long a été confisqué par la police à Saginaw, Michigan. Les jeunes de l'endroit avaient bâti une fortification sur un lot vacant et se servaient de ce dangereux tire-pois de grandeur inusitée comme d'une arme.

### L'ENDROIT IDEAL POUR LES SPORTIFS

MAGASIN D'ARTICLES DE SPORT

**Jean-Paul Soumis**

354, rue Labelle — Tél. 1199-M — SAINT-JEROME

Distributeur des Moteurs "EVENRUDE"

TOUT POUR LES SPORTS

### RESTAURANT VIAU

Service de fontaine

Hot-dogs — Hamburgers — Sandwiches de toute sorte — Repas — Thé — Café — Lait — Liqueurs douces

A la sortie de la ville, vers le Cordon

Tél. 96-J-1 — Saint-Jérôme

### Bulletin de pêche

Voici quels sont les pronostics de la pêche pour les prochains quinze jours; la pêche sera bonne aux heures suivantes:

	A.M.	P.M.
Samedi 12	De: 12.40 à 6.20	De: 12.30 à 6.40
Dimanche 13	" 12.40 " 7.10	" 1.25 " 7.45
Lundi 14	" 1.50 " 8.05	" 2.20 " 8.35
Mardi 15	" 2.50 " 9.10	" 3.20 " 9.40
Mercredi 16	" 3.50 " 10.15	" 4.30 " 10.50
Jeudi 17	" 4.50 " 11.25	" 5.30 " —
Vendredi 18	" 5.50 " 11.55	" 6.30 " 12.35
Samedi 19	" 6.45 " 1.05	" 7.20 " 1.30
Dimanche 20	" 7.40 " 2.00	" 8.15 " 2.25
Lundi 21	" 8.35 " 2.50	" 9.05 " 3.15
Mardi 22	" 9.25 " 3.35	" 9.50 " 4.00
Mercredi 23	" 10.10 " 4.20	" 10.35 " 4.45
Jeudi 24	" 11.00 " 5.05	" 11.20 " 5.25
Vendredi 25	" 11.50 " 5.45	" — " 6.10

Ces renseignements nous sont gracieusement fournis par M. Jean-Paul Soumis, propriétaire du magasin d'articles de sports, situé rue Labelle, St-Jérôme.

# LA COMPAGNIE L.-C. TAILLON LIMITEE

## Magasin général

Ferronnerie — Quincaillerie — Plomberie — Matériaux de Construction — Peinture — Articles de Sport — Jouets — Cadeaux — Epicerie

Articles de pêche

SAINT-JEROME

Angle des rues Labelle et St-Georges

Téléphone: 114

# NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

## 950 employés trouvent du travail à Bouchard

### Deux candidats au poste de Commissaire d'École

Des élections à la Commission scolaire des Ecoles catholiques de St-Jérôme doivent avoir lieu lundi prochain; il s'agit d'élire un commissaire d'école, poste occupé par M. Antony Lessard qui finit son terme. Ce dernier, qui remplit ces fonctions depuis déjà six ans, se présente de nouveau et aura de l'opposition en la personne de M. Jean-Louis Brissette.

Le bureau de votation sera situé dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville et sera ouvert de huit heures du matin à six heures du soir. Les propriétaires qualifiés, c'est-à-dire ceux qui ont payé leurs taxes, auront seuls droit de vote.

A la première assemblée qui suivra l'élection du commissaire, on procédera à l'élection du président pour la prochaine année. On sait que le bureau de direction de la Commission scolaire est formé des membres suivants: M. Arthur Desjardins, président, Dr R. Lapointe, M. W. Prud'homme et M. A. Charbonneau, commissaires; M. Cléophas Viau en est le secrétaire-trésorier.

Dans toutes les municipalités de la province de Québec un commissaire d'école finit son terme cette année et on procède à une élection si, évidemment, la personne sortant de charge se présente de nouveau et a de l'opposition. L'an prochain, deux commissaires verront leur terme d'office se terminer; ce sont: MM. W. Prud'homme et A. Charbonneau.

On demande à tous les propriétaires d'aller voter en grand nombre. Il s'agit de l'intérêt de nos enfants et d'une meilleure formation à l'école, la plus importante évidemment de leur vie.

La Cie Anglin-Norcross, de Montréal, qui a obtenu le contrat de démolition de quelque 300 immeubles au Plan Bouchard (il en reste encore autant pour les besoins du ministère de la défense nationale), emploie présentement 950 employés, tous recrutés dans le comté de Terrebonne ou les environs immédiats.

Sur ce nombre, 200 étudiants et collégiens ont obtenu du travail, dont plusieurs même en bas de 16 ans. Le député fédéral, M. Lionel Bertrand, avait dès la fin de mai, demandé aux autorités de recourir à la main-d'œuvre scolaire, d'autant plus que le travail est facile. Fixé à 18 ans, l'âge d'emploi fut abaissé à 16 ans, puis finalement on en vint à embaucher aussi les étudiants de moins de 16 ans, pourvu qu'ils fussent aptes à remplir le travail et qu'ils obtiennent un permis de travail du gouvernement provincial. On en compte plusieurs de notre localité.

La compagnie n'a que trois ou quatre personnes de son personnel; tous les autres employés ont été recrutés dans le comté: employés de bureau, commis, contre-maitres et surintendants. Plusieurs personnes de Saint-Jérôme agissent comme contre-maitres sur ces travaux.

Le 1er septembre, tous les étudiants seront congédiés, afin qu'ils reprennent leurs classes. Les travaux ne devraient pas terminer avant la fin de l'année. Pour le ministère de la défense Nationale, le corps de surveillance et la section des ingénieurs militaires, près de 250 personnes ont un emploi permanent.

Mademoiselle Claire Lamarche, jeune artiste qui fera connaître notre paroisse dans tous les coins du pays.

La saison touristique, quoique en retard, s'ouvre avec une perspective assez encourageante. Nos lacs et nos rivières sont envahis par des citadins en quête d'air pur et de soleil. Au lac Alouette, une vingtaine de familles sont installées. Au lac Brière, les touristes jouissent du service de la petite chapelle où il se dit deux messes régulièrement chaque dimanche, dont l'une à neuf heures et l'autre à dix. Bienvenue à tous.

### Deux mois de travaux forcés à Kent Rowley

Le chef ouvrier Kent Rowley, directeur canadien des ouvriers du textile a été trouvé coupable mardi après-midi d'avoir commis des actes de violence le matin du 12 mai dernier alors que la grève éclatait pour de bon aux moulins Ayers, de Lachute. Le juge Aimé Chassé qui a entendu le procès a déclaré qu'après avoir étudié avec soin la preuve au dossier; après avoir tenu compte des arguments de la défense tout autant que du réquisitoire de la Couronne, il jugeait que Kent Rowley avait eu des gestes et des attitudes non conformes à la loi. "En conséquence, dit-il, je condamne l'accusé qui est devant moi à deux mois de prison et aux travaux forcés".

On sait que Kent Rowley purge actuellement à la prison commune une peine de six mois d'emprisonnement par suite des incidents survenus lors de la grève de la Montreal Cottons, à Valleyfield, l'été dernier. Rowley devait paraître à Saint-Jérôme vers 11 heures mais un retard s'étant produit le jugement et le prononcé de la sentence furent retardés à 2 h. 30.

Avant de prononcer jugement Rowley obtint le droit de prendre la parole. Il profita de l'occasion pour prononcer une allocution de ton politique. "Aucun gouvernement, aucun parti politique de cette province ne seront jamais assez puissants pour enrayer la marche des armées ouvrières", a-t-il dit entre autres choses. Puis il eut des observations assez violentes à l'endroit du juge. Celui-ci finit par rétorquer: "Kent Rowley, alors que vous étiez sous cautionnement vous avez continué votre travail d'agitateur politique. La perte de votre liberté est la rançon de l'esclavage que vous avez voulu imposer aux ouvriers libres de Lachute". La nouvelle peine imposée à Rowley devra être purgée après l'expiration totale de la peine actuelle.

On a appris hier que Rowley voulait revenir en appel.

### Gardez votre sang-froid

Si vous vous "démontez" ou "perdez la tête", vous faites preuve d'un état d'infirmité, au lieu de faire montre du nerf, de la concentration et de la décision. La réaction, à un moment critique, dépend beaucoup de l'état de santé, affirment les autorités médicales.

### Sainte-Thérèse

**REELUS COMMISSAIRES**  
MM. Elphège Legault et Rémi Franc, commissaires sortant de charge à la Commission scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse, ont été réélus, par acclamation, aux mêmes postes, lors de la mise en nomination tenue lundi dernier.

La Commission scolaire de Sainte-Thérèse paroisse se compose donc de M. Emilien Charron, président, de MM. Albert Fillon, Eustache Desautels, Elphège Legault et Rémi Franc.

**REELUS COMMISSAIRES**  
Lundi matin avait lieu la mise en nomination des candidats pour les postes de deux commissaires à la Commission scolaire de Sainte-Thérèse-Ouest.

MM. Henri Dion et Edmond Ouellette, commissaires sortant de charge, ont été mis en nomination et ont été réélus par acclamation aux postes qu'ils occupaient.

La Commission scolaire de Sainte-Thérèse-Ouest se compose de M. Elphège Dubois, président; MM. Philippe Marier, Ph. Degongre, Henri Dion et Edmond Ouellette.

### Sainte-Sophie

Après la lecture des minutes et le relevé des comptes à payer, le secrétaire-trésorier, M. Oslas Vézina, lut un projet de contrat à être approuvé séance tenante et qui a trait à une cession de terrain qui permettrait d'élargir la rue St-Jean-Baptiste jusqu'aux nouvelles constructions d'un quartier neuf. Le contrat lui-même doit être signé devant Me Filatreault, notaire de Sainte-Thérèse, et cela amena une discussion acerbe entre les échevins Léopold Gravel et Léon Martel. Me Gravel, notaire, qui a lui-même préparé gratuitement ce projet de contrat veut que celui-ci soit signé devant

Nos vœux accompagnent cette

### Labelle

Le gouvernement construira incessamment un nouveau pont sur la route Mont-Laurier-Ferme-Neuve, sur la rivière Lièvre, au rang de la montée Gouin, à Ferme-Neuve, a annoncé l'hon. Roméo Lorrain, ministre des travaux publics.

M. Lorrain a spécifié que les travaux, au coût de \$300,000, commenceront bientôt. Ce pont est destiné à remplacer un pont couvert qui enjambait la Lièvre à cet endroit et qui a été incendié l'automne dernier. Depuis ce temps, les véhicules devaient faire un détour de quelque 12 milles pour passer d'une rive à l'autre. On avait bien mis un bac en service, mais il était impossible de traverser les voitures, en raison de la hauteur des berges.

Le nouveau pont aura une longueur de 463 pieds et comprendra une voie carrossable de 24 pieds, avec deux trottoirs de 5 pieds chacun. Il sera construit en béton armé.

Pour vos nouvelles sociales!  
Appelez: 894

### Belle finance de Ste-Agathe

La ville de Ste-Agathe-des-Monts a vendu \$125,000 d'obligations à 2 1/2-3%, séries 20 ans, au prix de 100.527.

La ville de Ste-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne, a vendu, lundi, une émission de \$125,000 d'obligations à des conditions (suite à la page 7)



**Ecole de Coiffure**  
de distinction  
Passage aller et retour remboursé  
Enseignement français et anglais  
Demandez notre prospectus  
ELIZABETH'S HAIRDRESSING SCHOOL  
832, rue Main  
MONCTON, N.B.

### NOUVELLE ADRESSE!

## HENRI-J. LEJOUR, o.d. OPTOMETRISTE

Spécialiste en Examen de la vue.  
Ex-Optométriste de l'hôpital Notre-Dame de Montréal  
— u-u-u —  
HEURES DE BUREAU — 10 h. du matin à 6 h. du soir  
Le soir sur rendez-vous — Tél. 117-W ou 117-J  
295, rue St-Georges, Suite 6,  
EDIFICE J.-P. BEAULIEU — ST-JEROME, P.Q.

## TERREBONNE

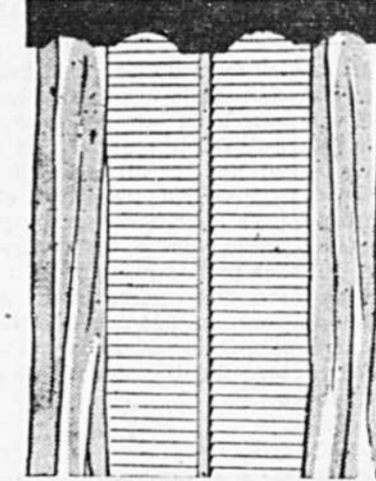
### FAITS ET GESTES (Par A. Despatie)

Le 2 juillet dernier avait lieu à la Salle Municipale l'assemblée régulière du Conseil de Ville le auquel assistaient tous nos édiles moins un, l'échevin Antonio Léveillé.

Après la lecture des minutes et le relevé des comptes à payer, le secrétaire-trésorier, M. Oslas Vézina, lut un projet de contrat à être approuvé séance tenante et qui a trait à une cession de terrain qui permettrait d'élargir la rue St-Jean-Baptiste jusqu'aux nouvelles constructions d'un quartier neuf. Le contrat lui-même doit être signé devant Me Filatreault, notaire de Sainte-Thérèse, et cela amena une discussion acerbe entre les échevins Léopold Gravel et Léon Martel. Me Gravel, notaire, qui a lui-même préparé gratuitement ce projet de contrat veut que celui-ci soit signé devant

Me Filatreault alors que l'échevin Martel désire encourager les notaires de Terrebonne. Ce dernier demanda à connaître les raisons qui motiveraient cette mutation des travaux à exécuter pour le Conseil. Le notaire Gravel donna comme seule raison plausible que les Conseils précédents ne voyaient jamais d'occasions d'encourager les avocats ou notaires terrebonniens quand ils détenaient le pouvoir. On se prévalait dans le temps des services d'avocats de St-Vincent-de-Paul et de partout ailleurs, excepté de Terrebonne. L'administration municipale paiera maintenant à M. Albert Oulmet la somme de \$50 au lieu de \$25 pour l'usage d'un terrain où l'on dépose les ordures ménagères. L'échevin Napoléon Grenon nota en passant que très bientôt Terrebonne devra trouver (A suivre en page 9)

## STORES VENITIENS "APEX" LES PLUS BEAUX AU CANADA



FAITS SUR COMMANDE, LIVRABLES EN UNE SEMAINE, EN BOIS, ACIER OU ALUMINIUM.

Tous les nouveaux bureaux ou foyers ont leurs fenêtres garnies de stores vénitiens.

★ BEAUTE — Les stores vénitiens Apex ajoutent du charme et de la grâce à chaque pièce.

★ ECONOMIQUES — Les rideaux supplémentaires ne sont plus indispensables à une décoration de bon goût.

★ FACILES A GARDER PROPRES — La poussière n'adhère pas à leur fini genre satin.

Téléphonez aujourd'hui au sujet de l'INSTALLATION et des ESTIMATIONS GRATUITES

## ROYAL GIFT SHOP

Wm. MORRIS & Sons, administrateurs et propriétaires  
4448, Blvd St-Laurent — Tél. LA. 6677 — Montréal  
320, ave de Bellefeuille — Tél. St-Jérôme 875 — Saint-Jérôme, Qué.

**Messieurs, hommes et jeunes gens**



Vous trouverez tous les vêtements d'été à notre établissement dans un assortiment très complet, au plus bas prix du marché.

Chapeaux duvet léger, chapeaux de paille. Ensemble, chemise et pantalon, sous-vêtements, chemises, cravates, bas, chandails légers, pantalons assortis, paletots imperméables, pyjamas, culottes de bain, coupe-vent, ainsi que vêtements de travail.

Nous avons tous les vêtements pour les beaux jours d'été.

**J. - W. - CYR**  
314, rue St-Georges — Tél. 448  
Saint-Jérôme

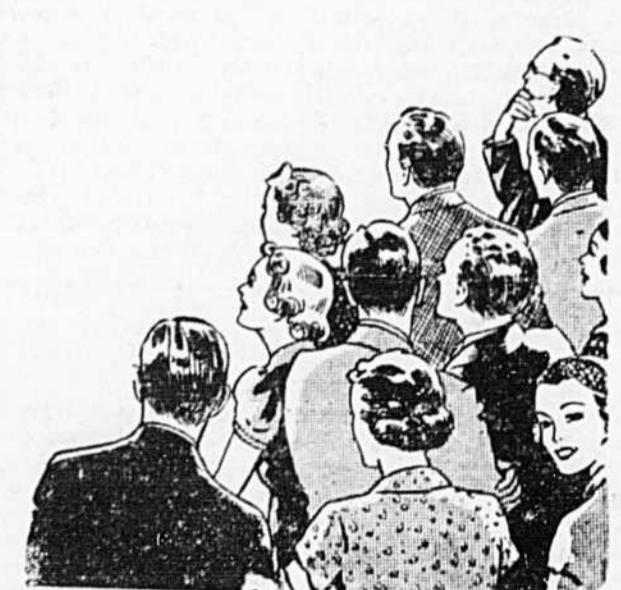
**UN NOUVEAU COMMERCE POUR ST-JEROME**

Ouverture prochaine!  
d'un superbe magasin  
D'ACCESSOIRES DE PEINTURES

## Roger Binette Enr'g

Peintures "Glidden"  
Papiers tentures et vitrage

Au numéro 176, Ave Parent (En face du Parc Labelle)  
SAINT-JEROME, Qué.  
L'ouverture aura lieu au début du mois d'août  
Surveillez nos prochaines annonces dans ce journal.



## Pharmacie WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie et la plus importante du district

Chocolats Laura Secord, Betty Ann, Smiles'n Chuckles, McCormick's  
Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin  
**PRODUITS REXALL**

Agence des Produits de Beauté Harriett, Hubbard, Ayer, Elizabeth Arden, Barbara Gould, Max-Factor, Jasmine, Gardenia et Adrienne — Commandes postales exécutées avec soin

341, RUE ST-GEORGES, Téléphones: 558 et 559 SAINT-JEROME  
Voisin du marché

Livraison rapide par "jeep", de 8 h. 30 du matin à 6 heures du soir



QUAND LE RHUME MENACE DE FRAPPER  
LES COMPRIMÉS 217 SOULAGENT PROMPTEMENT  
Le verre 35¢, 75¢, 1.50

Le soir, service rapide de deux messagers, jusqu'à 9 h. 30



SANTÉ VITALITÉ POUR VOS ENFANTS  
TONIQUE NEO-CHEMICAL FOOD  
LIQUIDE POUR LES ENFANTS  
ARRÊTÉ POUR 34 JOURS \$1.18  
ARRÊTÉ POUR 72 JOURS \$2.48  
ARRÊTÉ POUR 144 JOURS \$4.80